

REVUE DE PRESSE

Le 24 mai 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence



NON AUX RÉSEAUX SOCIAUX AVANT 16 ANS

Un sondage SOM réalisé pour La Presse révèle que plus de 70 % des adultes québécois sont favorables à l'instauration d'une majorité numérique pour avoir accès aux réseaux sociaux. Mais cette mesure serait-elle applicable ou même utile ?

SONDAGE SOM-LA PRESSE

LA MAJORITÉ NUMÉRIQUE LARGEMENT APPUYÉE

TOMMY CHOUINARD, LA PRESSE

QUÉBEC — Pas moins de sept Québécois sur dix appuient l'instauration d'une majorité numérique à 16 ans pour ouvrir un compte sur TikTok, Instagram et autres réseaux sociaux, révèle un sondage SOM réalisé pour La Presse. Le sujet sera au centre des débats du conseil général de la Coalition avenir Québec (CAQ) samedi, son premier rendez-vous militant depuis que le Parti québécois (PQ) l'a détrônée dans les intentions de vote.

Les Québécois sont plus divisés quant à l'interdiction du cellulaire partout dans les écoles. Si 56 % des répondants appuient cette mesure envisagée par le gouvernement Legault, il existe un fossé générationnel important, d'après le coup de sonde.

La Commission de la relève de la CAQ s'inquiète des risques des Facebook et Snapchat de ce monde pour la santé mentale et la sécurité des jeunes. Elle propose de fixer à 16 ans l'âge minimal pour ouvrir un compte sur un réseau social. Il faut « l'appliquer rigoureusement, notamment à l'aide de technologies déjà employées par les géants du web », précise sa présidente, Aurélie Diep.

Selon elle, « il est temps de traiter les médias sociaux pour ce qu'ils sont : des produits addictifs, au même titre que l'alcool, le cannabis et les jeux de hasard ». Les caquistes trancheront la question lors du conseil général samedi.

Le premier ministre François Legault avait rejeté cette idée d'une majorité numérique lorsque le chef péquiste Paul St-Pierre Plamondon l'avait suggérée au début du mois. Sa position semble avoir changé : la semaine dernière, il a relayé sur les réseaux sociaux une lettre ouverte d'Aurélie Diep faisant la promotion de la majorité numérique.

Le ministre responsable des Services sociaux, Lionel Carmant, a affirmé que le gouvernement allait « étudier sérieusement » cette idée, tout en soulignant que sa « faisabilité » représente un « enjeu ». Au Salon bleu jeudi, les députés caquistes ont cependant refusé de donner leur consentement pour débattre d'une motion du PQ demandant « que l'Assemblée nationale reconnaisse la nécessité et la pertinence d'instaurer une majorité numérique ».

Selon l'étude de SOM, 71 % des 1218 adultes québécois sondés se disent « pour l'instauration d'une majorité numérique à 16 ans pour l'ouverture d'un compte sur les réseaux sociaux » ; 22 % sont contre et 7 % ne savent pas ou préfèrent ne pas répondre.

L'appui chute toutefois à 53 % chez les 18-24 ans. Il est au-delà de 68 % dans tous les autres groupes d'âge ; et même de 78 % chez les 55-64 ans.

Les parents d'enfants de moins de 18 ans sont favorables à cette mesure à hauteur de 68 %.

La Floride a adopté récemment une loi qui interdit aux moins de 14 ans d'ouvrir un compte sur un réseau social. La France a instauré l'an dernier une majorité numérique à 15 ans ; les moins de 15 ans ne peuvent ouvrir un

compte sur un réseau social qu'avec l'accord d'un parent. (voir texte suivant)

LE CELLULAIRE À L'ÉCOLE

Depuis le 1er janvier, le cellulaire est interdit dans les salles de classe au primaire et au secondaire. Le gouvernement envisage d'aller plus loin et de le bannir partout dans les écoles, comme l'a déclaré le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville.

D'après le sondage SOM, 56 % des Québécois croient que le gouvernement doit adopter cette mesure ; 41 % s'opposent à l'idée et 3 % ne savent pas ou préfèrent ne pas répondre.

Or les parents d'enfants des moins de 18 ans sont contre une telle interdiction par une très courte majorité de 51 % (46 % sont pour).

Les résultats diffèrent considérablement selon le groupe d'âge. Pas moins de 74 % des 18-24 ans sont dans le camp du Non. L'opposition s'élève à 55 % chez les 25-34 ans. Les 35-44 ans sont très divisés (49 % contre et 46 % pour).

L'interdiction du cellulaire partout à l'école reçoit la bénédiction des plus âgés : 58 % chez les 45-54 ans, 69 % chez les 55-64 ans et 71 % chez les 65 ans ou plus.

EXERCICE EXPÉDITIF

Au menu du conseil général de la CAQ, une proposition des jeunes caquistes demande « d'encadrer l'utilisation et le temps d'usage quotidien des écrans dans les écoles afin que celle-ci soit de nature strictement pédagogique ». Ils constatent que « malgré l'interdiction récente des cellulaires en classe [...] les élèves se servent toujours de ces derniers dans les aires communes, ainsi que de leurs tablettes et de leurs ordinateurs en classe ». Et c'est sans compter les tableaux interactifs.

Résultat : « les écrans sont de plus en plus omniprésents dans les écoles ». C'est un frein à la socialisation des jeunes, une source de distraction et une nuisance à la concentration, ajoutez-t-on.

Sur le thème de l'univers numérique, le conseil général de la CAQ sera expéditif. Il sera d'une journée seulement, alors que ce genre de rendez-vous se tient d'habitude sur deux jours. Les militants débattront pendant deux petites heures, selon l'ordre du jour. Quatre heures sont réservées à des discours et à des conférences avec des experts.

Si le conseil général est plus court, c'est parce que cela convenait aux militants et non pour des raisons financières, dit-on à la CAQ.

Accusé en début d'année de monnayer l'accès à ses ministres, François Legault a annoncé le 1er février que son parti renonçait aux dons politiques, ce qui le prive de près d'un million de dollars par année.

La directrice générale Brigitte Legault souligne que la fin du financement populaire à la CAQ est en vigueur « jusqu'à nouvel ordre ». Elle rappelle que M. Legault disait que cette décision serait en vigueur « d'ici à ce que l'on trouve peut-être des solutions » avec l'opposition pour revoir les règles sur le financement des partis. Or tous les autres partis ont rejeté son invitation.

Pour décider de la suite des choses, la CAQ attend les conclusions de la commissaire à l'éthique et à la déontologie, Me Ariane Mignolet, au sujet d'enquêtes sur deux députés caquistes, en particulier celle sur Louis-Charles Thouin déclenchée le 29 janvier. Il a fait miroiter à des maires l'accès à un ministre en échange d'une contribution à la CAQ. Le parti pourrait reprendre la collecte de dons politiques en fonction de recommandations que lui ferait la commissaire.

On ignore à quel moment les conclusions de Me Mignolet seront déposées à l'Assemblée nationale. Elle est absente pour une durée indéterminée en raison d'ennuis de santé.

Grâce à ses résultats aux élections générales de 2022, la CAQ reçoit un financement important de l'État ; près de cinq millions de dollars par année, largement plus que les autres partis.

Plus de 600 personnes sont attendues au conseil général, à Saint-Hyacinthe. C'est la première fois que les militants se réunissent depuis la chute brutale de leur parti dans les intentions de vote survenue l'automne dernier. Il y a un an, la CAQ caracolait en tête des sondages et François Legault obtenait un vote de confiance de 98,61 % des militants réunis en conseil général.

Le premier ministre se contentera d'accorder une mêlée de presse au début du conseil général samedi, un exercice plus court que la conférence de presse d'usage pour ce genre d'évènement. C'est en droite ligne avec sa décision prise en début d'année, après son annus horribilis de 2023 : réduire ses sorties médiatiques.



INTERDICTION DES RÉSEAUX SOCIAUX

« LES MÊMES DISCOURS QUE DANS LES ANNÉES 1970 »

L'instauration d'une majorité numérique a déjà été tentée par plusieurs États à travers le monde avec, jusqu'ici, plus ou moins de succès. Comment vérifier l'âge des nouveaux utilisateurs ? Et, surtout, quels sont les effets d'une telle mesure ? Des experts se prononcent sur l'idée qui sera débattue au prochain conseil général de la Coalition avenir Québec.

VINCENT LARIN, LA PRESSE

Existe-t-il des exemples récents ?

La Floride a récemment adopté un projet de loi interdisant aux mineurs de moins de 14 ans d'ouvrir un compte sur les réseaux sociaux. Or, plusieurs critiques estiment que le texte législatif, considéré comme une des mesures les plus sévères vis-à-vis de ces plateformes numériques, ne résistera pas à une contestation constitutionnelle puisqu'il porterait atteinte aux droits des jeunes de l'État. Ses partisans s'attendent plutôt à ce qu'il passe le test des tribunaux puisqu'il interdit les réseaux sociaux sur la base de leurs caractéristiques addictives, telles que les alertes de notification et les vidéos en lecture automatique, plutôt que sur la base de leur contenu.

Est-ce que ça fonctionne à tout coup ?

L'Utah, l'un des États américains qui est allé le plus loin en la matière, a récemment dû faire marche arrière devant des poursuites entamées par les géants du web. Une loi qui devait obliger les utilisateurs de moins de 18 ans à obtenir l'autorisation de leurs parents pour s'y inscrire a dû être modifiée pour en retirer certains éléments, dont cette obligation. La nouvelle version du texte législatif force tout de même les réseaux sociaux à vérifier l'âge de leurs utilisateurs et vise à limiter les types de comptes avec lesquels les mineurs peuvent envoyer des messages ou partager des contenus. En Arkansas, un juge fédéral a aussi bloqué en août dernier l'application d'une loi qui exigeait le consentement des parents pour que les mineurs puissent créer de nouveaux comptes de réseaux sociaux.

Mais comment vérifier l'âge des utilisateurs ?

C'est là un des principaux problèmes éprouvés dans les législations où une telle limite d'âge a été imposée. En France, par exemple, depuis le 7 juillet dernier, un mineur

de moins de 15 ans doit obtenir l'autorisation de ses parents s'il souhaite se créer un compte sur un réseau social. Mais la loi n'est pas encore réellement appliquée faute de moyen pour vérifier l'âge des utilisateurs. Parmi les solutions évoquées : la présentation d'une pièce d'identité ou encore l'utilisation de la reconnaissance faciale ou de données biométriques. Or, ces méthodes posent de sérieux enjeux de confidentialité, souligne la professeure associée à l'École des médias de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) Laurence Grondin-Robillard. « Elles vont être stockées où, ces données ? Parce qu'elles doivent être stockées. Est-ce qu'on fait 100 % confiance à ces plateformes ? Je ne crois pas, surtout pas avec des données de mineurs », dit-elle.

Le Québec pourrait-il s'inspirer de ces exemples ?

La voie semble difficile, d'autant que le Québec, comme province, a peu de contrôle sur les entreprises derrière les réseaux sociaux, estime Laurence Grondin-Robillard.

« Au Canada, on n'a jamais vraiment eu ce contrôle sur les réseaux sociaux, au contraire, on se fait un peu mener par le bout du nez. »

— Laurence Grondin-Robillard, professeure associée à l'École des médias de l'UQAM

La chercheuse cite l'exemple du projet de loi C-18 et du refus des géants du web de se plier aux demandes d'Ottawa et de verser une compensation aux médias canadiens pour l'utilisation de leur contenu, raison pour laquelle il n'y a plus de nouvelles sur les plateformes de Meta.

Les jeunes vont-ils trouver des façons de contourner ces mesures ?

Pour la chargée de cours et doctorante à la faculté de communication de l'UQAM Nina Duque, cela ne fait aucun doute. « Les réseaux sociaux sont ancrés dans les pratiques des jeunes. Ce n'est pas en leur interdisant l'accès qu'on va enlever la pratique, parce qu'elle est là », insiste-t-elle. Elle rappelle qu'une limite d'âge est déjà fixée à 13 ans sur plusieurs plateformes, dont Facebook, ce qui n'empêche pas les plus jeunes de s'y inscrire pour autant.

Et, au bout du compte, empêcher les moins de 16 ans d'accéder aux réseaux sociaux est-il si bon pour leur bien-être ?

Le discours de certains politiciens à ce sujet ne laisse aucune place à l'interprétation. Les réseaux sociaux

« tuent nos enfants », a déclaré le gouverneur de l'Utah, Spencer Cox, en mars 2023. Or, les données scientifiques à ce sujet sont loin d'être aussi tranchées. Des recherches menées chez des jeunes en Europe sur leur utilisation des réseaux sociaux n'ont pas permis de conclure à un effet négatif, souligne Nina Duque. « Ce sont les mêmes discours que nous avons avec la télévision dans les années 1970, comme quoi elle allait ruiner toute une jeunesse », affirme-t-elle. « En 2024, empêcher un jeune d'être sur les réseaux sociaux, c'est lui amputer toute une partie de sa sociabilité », insiste la chercheuse. « On s'imagine qu'en enlevant les réseaux sociaux, tout d'un coup, les kids vont être bien. Plus d'anorexie, plus de dépression. Mais c'est tout à fait faux. C'est la société plus large qui nous renvoie ces problèmes-là. »

Un ado tabassé lors du vol de son cell

« Il s'est fait battre comme un chien », dénonce sa mère

La mère d'un ado brutalement attaqué lors du vol de son cellulaire la semaine dernière déplore le manque de réactions des autorités alors que la violence augmente, particulièrement chez les jeunes.

CLARA LOISEAU
Le Journal de Montréal

« Mon fils a peur, il s'est fait battre comme un chien et il ne veut plus aller à l'école. Il aurait pu mourir et on ne fait rien », dénonce Lidy Pintro, la mère d'un adolescent de 14 ans.

Le vendredi 17 mai, elle s'est fait appeler par l'école de son fils en après-midi. Celui-ci venait de se faire ruer de coups sur l'heure du dîner, devant un restaurant, dans Saint-Michel, à Montréal.

« Des jeunes de son école lui ont pris son téléphone et voulaient lui racketter son chandail. Juste pour ça, ils l'ont frappé à la tête, puis l'ont violemment tabassé. Personne n'est venu l'aider », déplore la mère, encore sous le choc.

Elle a demandé à préserver l'identité de son fils pour éviter des représailles.

Selon le récit que la mère a fait au *Journal*, quelques heures plus tard, des amis de ses agresseurs auraient une seconde fois attaqué le jeune garçon. Ils lui auraient même asséné des coups au bras avec un objet coupant.

« Ils lui ont dit qu'il n'aurait pas dû rendre les coups et qu'il devait s'excuser. Ils l'ont fait se mettre à genou pour demander pardon

et l'ont frappé avec quelque chose qui ressemble à un couteau », poursuit M^{me} Pintro.

Le SPVM a confirmé avoir été appelé pour une bagarre et a rencontré la victime âgée de 14 ans ainsi que l'établissement scolaire. L'enquête se poursuit sur cet événement. Le corps policier n'était pas en mesure de confirmer la seconde agression hier soir.

AGRESSION FILMÉE

Hier, la mère d'origine haïtienne a découvert que l'agression devant l'école avait été filmée par des jeunes. Elle a alors vu toute la violence dont son fils a été la victime.

« Je n'arrête pas de pleurer dès que je vois ces images, je ne peux pas croire que ce soit mon fils sur la vidéo. Mon fils n'est pas un bandit, ce n'est pas un voleur, il n'est pas dans un gang », laisse-t-elle tomber, la voix cassée par l'émotion.

Après avoir vu ce qui est survenu mardi soir sur le Plateau, lorsque trois jeunes hommes, dont un ado de 15 ans, sont morts poignardés dans une bagarre, M^{me} Pintro ne cache pas sa peur pour la sécurité de son fils.

« Ça fait une semaine et je n'ai aucune nouvelle de la police, se questionne-t-elle. Je veux que la justice soit rendue ».

Cette dernière déplore aussi qu'elle n'ait aucune aide alors qu'elle vit beaucoup de détresse.

« Il y a trop de crimes similaires avec des gens qui ont peur de parler, mais nous les parents, on souffre », continue M^{me} Pintro.

— Avec Andy St-André, TVA Nouvelles, et Olivier Faucher, Le Journal de Montréal



Colloque sur l'intimidation à huis clos

Le rassemblement du ministre Drainville se tiendra aussi en l'absence de plusieurs organismes concernés

L'essentiel du grand colloque promis par le ministre Bernard Drainville sur la violence et l'intimidation à l'école se tiendra aujourd'hui loin des regards des médias et de plusieurs organismes concernés.

DOMINIQUE SCALI
Le Journal de Montréal

« C'est décevant. Notre première réaction a été: ayoye! » a réagi Clorianne Augustin, co-coordonnatrice de La voix des jeunes compte, qui dénonce le manque de transparence de l'exercice.

La « Journée de mobilisation sur la prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles » est organisée par le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville.

Ce grand colloque réunira 300 personnes, dont des directions d'écoles, de centres de services scolaires, des syndicats, comités de parents et représentants d'organismes.

Le ministre s'était engagé à tenir un événement de la sorte l'automne dernier, puis en avait fait l'annonce par communiqué de presse en avril, disant vouloir faire le point sur les situations de violence, « dont certaines ont été médiatisées ».

Or, la majeure partie du colloque se tiendra à huis clos. Les journalistes pourront assister aux allocutions d'ouverture et de

clôture, mais pas aux présentations.

Le cabinet du ministre explique par courriel souhaiter que les invités puissent s'exprimer « sans filtre et à cœur ouvert ».

« C'est une décision qu'on déplore », dit Éric-Pierre Champagne, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec.

On invoque souvent l'argument du « sans filtre » pour justifier de tenir les médias à l'écart de ce type d'événement pourtant d'intérêt public, comme dans le cas de certaines consultations en environnement, illustre-t-il.

« Je n'achète pas cet argument », dit M. Champagne, qui rappelle que le ministre Drainville est un ancien journaliste.

« BROCHE À FOIN » ?

Comme plusieurs personnes concernées, Renée-Claude Lapointe aurait bien voulu savoir ce qui se dira lors de cette journée de mobilisation.

Elle-même travailleuse sociale et mère d'un enfant intimidé à répétition, elle a lancé une pétition pour que le personnel des écoles soit mieux formé pour désamorcer les dynamiques de harcèlement.

Dans les dernières semaines, des organismes ont dénoncé le fait de ne pas avoir été invités au colloque, pour finalement y être conviés à une semaine d'avis.

C'est le cas de l'Ordre des travailleurs

sociaux qui ne pourra déléguer quelqu'un pour y participer dans un si court délai.

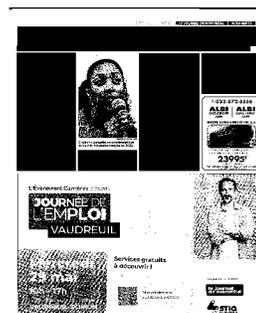
« Ça en est décourageant », soupire Mme Lapointe, qui trouve que l'apparence d'organisation « broche à foin » du colloque n'augure rien de bon pour la suite.

« Si c'est par manque de volonté, c'est encore plus inquiétant. »

Pour sa part, La voix des jeunes compte n'a pas été invité. Ce collectif d'élèves a contribué à révéler l'ampleur du problème des violences sexuelles dans les écoles, qui a fait l'objet d'une grande enquête en 2023.

« C'est particulier. Vous voulez trouver des solutions au problème de violence à l'école, mais vous excluez les jeunes, les premières personnes concernées », résume la co-coordonnatrice.

De son côté, le cabinet du ministre dit être conscient que plusieurs groupes souhaitent participer, mais devoir tenir compte de la capacité limitée de la salle.



lettre ouverte

FAITES LA DIFFÉRENCE

Cellulaire

Que les parents fassent leur travail !

Depuis quelques semaines, on remet beaucoup en question l'utilisation du cellulaire chez les jeunes. On constate, et c'est amplement prouvé par la recherche, que cet appareil a des impacts nuisibles à la santé mentale et physique de plusieurs d'entre eux.

Rapidement, ce débat a surtout visé l'utilisation de celui-ci à l'école. Chez les enseignants, on a vite compris que la directive ministérielle de Bernard Drainville, annoncée en octobre dernier, avait changé peu de choses pour bien des établissements scolaires.

Les iPhone et autres peuvent toujours être permis en classe pour des fins pédagogiques, tandis que les élèves l'utilisent encore entre les heures de cours et au dîner.

INTERDIRE EN TOUT TEMPS ?

Si l'on veut se contenter de réduire l'utilisation du cellulaire par les jeunes à l'école, il faudra convenir d'autres mesures, par exemple interdire le cellulaire en tout temps. Mais que fera-t-on des enseignants qui en font un usage pédagogique pertinent en classe ?

Parce que, contrairement aux propos de gens qui n'ont pas mis le pied dans un établissement scolaire depuis leur adolescence, cet appareil peut être utile dans le cadre de certains cours.

D'un côté, il est paradoxal qu'on prive un lieu d'enseignement d'une de ses missions qui est d'éduquer nos jeunes à l'usage d'un appareil accessible à tous. De l'autre, est-ce bien à l'école de le faire ?

SUPERVISION

En fait, tout ce débat élude le fait que l'utilisation abusive du cellulaire par les adolescents se passe surtout à l'extérieur des murs des écoles. Aucun enseignant ne fournit cet appareil à un jeune ni ne l'oblige à l'avoir avec lui jour et nuit. Ce sont généralement les parents qui les leur achètent et qui en surveillent (ou non) l'utilisation.

Dans les faits, et il faut le dire, toute cette situation, qui devrait relever de la santé publique, est directement reliée à une absence quasi complète de supervision parentale.

Hypocritement, c'est un peu comme si des parents incitaient leurs enfants à fumer, leur achetaient des cigarettes et se plaignaient ensuite que l'école n'en fasse pas assez en ce qui a trait à la lutte contre le tabac !

Si l'on veut vraiment réduire les effets négatifs du cellulaire chez les jeunes, il faudrait cesser de refiler à l'école ce que l'on ne veut pas faire comme société ou comme parents, pour enfin assumer ses propres responsabilités.

Luc Papineau,
enseignant de français

Violence à l'école: les parents ont aussi leur rôle à jouer, croit la CSQ

Par Lilia Gaulin, La Tribune

À l'aube d'une journée de mobilisation pour la prévention de la violence et de l'intimidation à l'école, organisée vendredi par le ministre de l'Éducation Bernard Drainville, le président de la Centrale des syndicats du Québec CSQ, Éric Gingras espère que tous les acteurs qui participeront à cette rencontre saisiront une fois pour toutes la gravité de la situation. À ses yeux, les parents ont aussi le rôle à jouer afin de contrer cette montée de la violence.

Il voit d'un bon œil cette journée de mobilisation, mais se questionne tout de même sur les éléments concrets qui en ressortiront. «Qu'est-ce qu'on fera de cette journée-là? C'est ce qui va être le plus important. Dès le départ, quand le ministre a annoncé qu'il allait inviter les partenaires, on a levé la main. [...] On est prêts à discuter, à écouter les bonnes idées des autres et à proposer des choses. Vous savez, dans une journée comme ça, on n'ira pas au fond des choses.»

«C'est une bonne première étape. C'est la suite des choses qui va établir si ça va donner quelque chose ou si c'était juste une rencontre de relations publiques, ce qu'on ne souhaite pas», ajoute-t-il.

Cette rencontre se tiendra alors que la violence dans les écoles de la province est un phénomène de plus en plus généralisé. Quelques centaines de personnes y participeront dont des représentants des centres de services scolaires, des directions d'école et des organismes communautaires et des représentants des centrales syndicales. La prévention, l'intervention et les sanctions lors de situation de violence et d'intimidation à l'école seront abordées.

En octobre, le ministre Drainville a dévoilé son Plan de prévention de la violence et de l'intimidation dans les écoles.

«Au sortir de [la rencontre], si j'entends des intervenants qui banalisent et qui disent que ce n'est pas si pire que ça, et bien on risque d'être le syndicat qui va chialer.»

— Éric Gingras, président de la Centrale des syndicats du Québec CSQ

Et les parents dans tout ça?

Une partie du travail pour contrer la violence dans les écoles revient aux parents, croit le président de la CSQ. «On a de la misère à faire ça au Québec de mettre le fardeau sur les parents. [...] Ils doivent faire leur partie en ne banalisant pas la violence et en ne remettant pas constamment en question les décisions du personnel et de la direction de l'école.»

«Combien de fois le personnel que ce soit des profs, du personnel de soutien, des professionnels arrivent à une conclusion, veulent faire une intervention et veulent mettre les parents dans le coup, mais que les parents répondent à la direction "mon enfant, ce n'est pas lui le problème".»

— Éric Gingras

À ses yeux, la violence est un problème de société qui se traduit à l'école. «Il faut qu'il y ait une tolérance zéro. Si on n'applique pas les règles qui existent déjà, on n'avance pas.»

«Grande réflexion»

Pour lui, le système d'éducation québécois doit subir une «grande réflexion». «L'éducation au Québec, qu'est-ce qu'on en veut? Il va falloir qu'on arrête de gérer à la petite semaine en fonction des sujets de l'heure. On parle de violence quand il y a des actes graves qui se produisent. Le ministre en parle. Après ça, on parle du sujet qui est de l'heure.»

Il estime que cette réflexion implique tant les directions, les fédérations que le gouvernement.

Trop souvent, la violence est banalisée dans les écoles, explique M. Gingras.

Il croit que le ministre de l'Éducation est sincère dans sa lutte pour contrer la violence entre les jeunes et envers le personnel scolaire.

L'ajout de ressources contribuerait à diminuer les gestes violents posés à l'école, selon M. Gingras.

Conseil général des négociations

Éric Gingras est de passage à Sherbrooke jusqu'à vendredi à l'occasion du Conseil général des négociations de la CSQ. L'objectif est notamment de faire le point sur l'état d'avancement de l'écriture des conventions collectives qui ont été adoptées à l'hiver.

Il espère que les conventions collectives seront ratifiées dans les prochaines semaines pour qu'elles soient appliquées le plus rapidement possible. Il souhaite notamment que la nouvelle mesure prévoyant des aides à la classe entre en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire.

Le gouvernement Legault s'est engagé à créer 4000 postes d'aide à la classe lors de la dernière négociation.

Éric Gingras espère aussi que le personnel scolaire pourra toucher les rétroactions salariales obtenues dans la dernière négociation durant l'été.

Le Cégep de Granby bien représenté aux Olympiades des métiers et des technologies

Par Tania Di Sei, La Voix de l'Est

Les 30 et 31 mai prochain se tiendront les 28e Olympiades canadiennes des métiers et des technologies au Centre de foires ExpoCité à Québec. Deux étudiants du Cégep de Granby seront sur place comme ambassadeurs de leur métier en mécatronique.

Josias Abdiel Tchakoumagne Sankeu et Carelle Ariane Tchepmo Djiomeni représenteront le Cégep de Granby où ils affronteront d'autres étudiants dans la plus grande compétition de métiers spécialisés au pays.

Au total, 40 métiers appartenant à des secteurs essentiels à l'économie seront représentés face aux autres provinces et territoires.

Plomberie, mécanique industrielle, charpenterie, cuisine, coiffure, mécatronique, technologie aérospatiale, tous des métiers importants à la croissance économique du Québec.

«La relève des métiers spécialisés du Québec commence dans nos centres de formation professionnelle et cégeps. Ils et elles porteront l'économie du Québec de demain», souligne Jean-Rock Gaudreault, directeur général de Compétences Québec.

Équipe Québec

Depuis 1994, 1018 étudiants ont participé à la compétition et 629 d'entre eux ont décroché une médaille.

Représentant 29 centres de formation professionnelle et 5 cégeps du Québec, Équipe Québec est composée de 48 compétiteurs qui proviennent de 9 régions.

32 métiers au total sont en compétition et chaque compétiteur de la délégation québécoise est encadré par un entraîneur et soutenu par son établissement de formation.

Les résultats de la 28e édition des Olympiades canadiennes seront connus le 1er juin 2024.

Les compétiteurs les plus performants intégreront Équipe Canada qui participera au prochain Mondial des métiers.

Équipe Canada réunit des délégations de compétiteurs de plus de 80 pays, soit plus de 1 000 compétiteurs qui s'affrontent dans une cinquantaine de métiers différents.

Équipe Québec – Québec 2024

48 compétiteurs

32 métiers en compétition

5 cégeps

29 centres de formation professionnelle

19 centres de services scolaires et commissions scolaires représentés

9 régions Olympiades participantes

Actualités locales

Grande mobilisation citoyenne pour la prochaine rentrée à Trois-Rivières

Par Sébastien Lacroix, Le Nouvelliste

Alors que la fin de l'année scolaire arrive à grands pas, l'organisme les Artisans de la Paix prépare déjà la prochaine rentrée. Jeudi avant-midi, la campagne des Paniers de la rentrée a été lancée afin de combler les besoins de 800 familles en situation de vulnérabilité à Trois-Rivières.

Le principe de la campagne «Cette année, j'offre une rentrée!» est simple : chaque don de 50 \$ permet d'offrir une rentrée. L'objectif de la campagne étant d'offrir 400 rentrées à des familles vivant en situation de vulnérabilité. Les Artisans de la Paix s'engagent à égaliser cet objectif en offrant les 400 paniers restants.

Les Paniers de la rentrée, qui seront distribués pendant la saison estivale, seront constitués de fournitures scolaires, d'un sac à dos, de chèques-cadeaux des friperies des Artisans et d'une carte-cadeau d'une chaîne d'épicerie.

Pour récolter les dons, l'organisme a opté pour la plateforme Zeffy et invite la communauté à faire preuve de générosité en visitant le lien suivant. Notons que tous les fonds recueillis dans cette campagne serviront exclusivement aux paniers de la rentrée.

Les donateurs peuvent remporter des cadeaux lors des tirages qui auront lieu le 2 juillet, soit des chèques-cadeaux des entreprises Passion Lavande, O-Volt, Centre Athlétique TR, Librairie L'Exèdre, Personare et Pavillon Saint-Arnaud, des paniers-cadeaux des Érablières du Nord, du Domaine Gélinas et de Tourisme Mauricie et une paire de billets pour la première du nouveau spectacle hommage à RBO du Cirque du

Soleil, par la Corporation des événements de Trois-Rivières.

La campagne «Cette année, j'offre une rentrée!» bénéficie de l'implication de ses 16 ambassadeurs et ambassadrices issus de différents milieux. Parmi ceux-ci, on note la présence du maire de Trois-Rivières, Jean Lamarche, du chroniqueur au quotidien *Le Nouvelliste*, Martin Francoeur, et de l'enseignant à l'UQTR et économiste, Frédéric Laurin.

Joël Bégin, enseignant au Cégep Trois-Rivières et écrivain, Luc Galvani, ancien directeur général du CSS Chemin-du-Roy, Guillaume Morissette, porte-parole et écrivain, Valérie Therrien, directrice générale de Tourisme Mauricie, Audrey Martel, propriétaire de la Librairie L'Exèdre, Isabelle Philibert de la vie étudiante du Cégep de Trois-Rivières et Jean-Philippe Marcotte de Personare s'impliquent aussi pour la cause.

L'ancien porte-parole de la police de Trois-Rivières, Michel Letarte, l'artiste Valérie Deschamps, le conteur Marc-André Fortin, ainsi qu'Étienne Desfossés de l'école de gestion de l'UQTR et président de Coopsco Trois-Rivières, Yves Lacroix, propriétaire de FAB3R et président d'IDE Trois-Rivières et Louise Hamel, animatrice retraitée de Radio-Canada sont parmi les personnalités impliquées.

Justice et faits divers

Exhibitionnisme près d'une école secondaire: l'accusé l'aurait fait trois fois

Par Jean-François Tremblay, Le Quotidien

Le jeune homme de 20 ans arrêté pour exhibitionnisme près de l'école secondaire Lafontaine de Chicoutimi aurait répété son manège à trois reprises ce mois-ci . Guillaume Beaudry a comparu jeudi après-midi après avoir été pris sur le fait par des enquêteurs de la police de Saguenay nu sur son balcon, mercredi, à la sortie des classes.

Beaudry est inculpé de s'être exposé nu à la vue du public sur une propriété privée. Selon le porte-parole de la police de Saguenay, Hervé Berghella, l'individu était dévêtu sur sa galerie quand les policiers l'ont aperçu en train de s'exécuter. Ils ont procédé à son arrestation vers 16h.

Un total de trois accusations ont été déposées contre lui. L'accusé a plaidé non coupable. La procureure de la poursuite, Me Maïka Rousseau, l'inculpe aussi d'avoir exhibé ses organes génitaux à des fins sexuelles devant trois enfants âgés de moins de 16 ans, le 14 mai dernier.

Puis, il aurait fait la même chose une première fois, le 9 mai 2024. À cette occasion, deux enfants de moins de 16 ans auraient vu la scène. Selon la dénonciation, les victimes présumées pour ces accusations sont âgées de 12 à 14 ans.

Beaudry est un étudiant d'origine française qui réside sur la rue Price, tout près de l'établissement scolaire. Il a comparu moins de 24 heures après son arrestation par visioconférence en direct du quartier général de la police de Saguenay. Il était calme, debout, les mains croisées.

Me Rousseau, a inscrit une objection à la remise en liberté de l'individu. Il demeurera donc détenu jusqu'à son prochain passage à la cour, mardi prochain, pour la tenue de son enquête sous caution.

Un autre dossier à caractère sexuel

L'inculpé est sans antécédent judiciaire, mais il est connu des policiers de Saguenay. Il y a quelques

semaines, il avait été accusé d'une autre série de trois chefs reliés à une personne âgée de moins de 16 ans pour des événements qui se seraient produits entre le premier janvier et le 11 mars dernier.

Pour ce dossier, il est accusé d'agression sexuelle, d'avoir touché les parties du corps de la même présumée victime et de l'avoir harcelée. Le 2 avril dernier, il avait pu reprendre sa liberté sous diverses conditions.

Quant aux nouveaux événements, les policiers avaient déjà été alertés par une étudiante, après le premier épisode présumé du 9 mai dernier. À la suite de ce signalement, les agents avaient mis en place un système de surveillance de l'individu. C'est ce qui aurait permis aux enquêteurs qui procédaient à cette opération de prendre le malfaiteur en flagrant délit alors que les élèves venaient de quitter l'école.

Au terme de l'audience, l'avocate de Beaudry, Me Ariane Bergeron, a déclaré qu'elle regardait les possibilités de rassurer le tribunal pour permettre à son client de retrouver sa liberté.

Au Centre de services scolaire des Rives-du-Saguenay, la porte-parole Louise Noël a expliqué que l'école secondaire possède un comité postvention. Celui-ci analyse des situations problématiques de ce genre et entre en action si des besoins sont identifiés.

Le mandat du comité vise à s'assurer du bien-être des élèves, des membres du personnel et des parents qui peuvent être exposés à des situations particulières.

Arts

Jeunes auteurs, à vos crayons! : un nombre record de finalistes et 12 gagnants

Par Marc-Antoine Côté, Le Quotidien

Pour une quatrième année de suite, le concours Jeunes auteurs, à vos crayons! a transcendé les frontières régionales – et provinciales – pour rejoindre quelque 1760 élèves et atteindre un nombre record de 243 finalistes. Le Salon du livre du Saguenay-Lac-Saint-Jean allait cette semaine à la rencontre des 12 gagnants, de Saint-Félicien à Saint-Fulgence, pour clôturer cette 33e édition.

C'est une grande tournée en fait qu'a menée jusqu'à ce jeudi la marraine de l'événement, Amy Lachapelle, en compagnie de la directrice générale du Salon du livre, Virginie Gagnon, et de la responsable du concours, Raphaëlle Guillois.

Pendant trois jours, elles se sont affairées à surprendre en personne les jeunes lauréats dans leur classe, et en virtuel ceux-ci habitaient à l'extérieur de la région.

Tenu cette année sous le thème *Des mots dans tous les sens* – choisi par Amy Lachapelle -, le concours a rejoint un total de 116 écoles, dont 64 au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le nombre record de 243 finalistes, pour cette 33e édition, aura d'ailleurs constitué un certain défi pour l'équipe du Salon du livre, qui envoie des certificats et des lots de livres en cadeaux à chacun d'entre eux, en plus de faire tirer des cartes-cadeaux parmi les enseignants.

« Le succès de ce beau concours dépend en grande partie de l'enthousiasme des enseignants qui motivent leurs élèves à participer et leur offrent l'encadrement nécessaire pour persévérer jusqu'au bout. Lors de la remise des prix, c'est un réel plaisir de voir la fierté dans les yeux de l'élève, mais aussi dans ceux de l'adulte qui l'a encouragé », s'est réjouie Raphaëlle Guillois par voie de communiqué, jeudi.

Grâce à la contribution de 16 éditeurs jeunesse, près de 25 000 \$ de livres ont été distribués aux bibliothèques des écoles participantes, aux finalistes et aux lauréats, ces derniers ayant reçu une boîte remplie de livres d'une valeur de 800 \$. Leurs textes seront de plus publiés sur le site du Salon du livre, puis dans un recueil à paraître

le 28 septembre prochain, lors du lancement de la 34e édition.

En 2023, en comparatif, le concours *Jeunes auteurs, à vos crayons!* avait rejoint 1601 participants et 229 finalistes.

Voici les gagnants de cette année :

- **Argent – 3e année : Anaïs Legault** École du Champ-Fleuri à Prévost (CSS Rivière-du-Nord)
- **Or – 3e année : Léna Verreault** École Carrefour Étudiant à Saint-Félicien (CSS du Pays-des-Bleuets)
- **Argent – 4e année : Marianne Archambault** École Sacré-Coeur à Jonquière (CSS De La Jonquière)
- **Or – 4e année : Élisabeth Lévesque** École ACTION à Chicoutimi (École privée)
- **Argent – 5e année : Alycia Desgagné** École Mont-Valin à Saint-Fulgence (CSS des Rives-du-Saguenay)
- **Or – 5e année : Chloé Béland** École l'Envolée à Laval (CSS de Laval)
- **Argent – 6e année : Élie Gauthier** École Notre-Dame-des-Ange à Dolbeau-Mistassini (CSS du Pays-des-Bleuets)
- **Or – 6e année : Alexian Gourgerot** École Sainte-Bernadette à Chicoutimi (CSS des Rives-du-Saguenay)

- **Argent – 1er cycle du secondaire : Olivier Lavoie** École Polyvalente Arvida à Jonquière (CSS De La Jonquière)

- **Or – 1er cycle du secondaire : Lorie-Carelle Ncuti** Académie Sainte-Marie à Québec (CSS des Premières-Seigneuries)

- **Argent – 2e cycle du secondaire : Mila-Elisabeth Rowley** Académie les Estacades à Trois-Rivières (CSS Chemin-du-Roy)

- **Or – 2e cycle du secondaire : Jean-Baptiste Leroux** École secondaire Curé-Mercure à Mont-Tremblant (CSS des Laurentides)

L'Éveil

École secondaire de Mirabel: Plus de détails sur le code noir

Stéphanie Prévost

Les réseaux sociaux se sont enflammés le 14 mai dernier lorsqu'un code noir a été lancé à l'école secondaire de Mirabel, à Saint-Janvier. Plusieurs parents y posaient leurs questions afin d'avoir plus d'informations sur l'événement qui était alors en cours.

Quelques jours plus tard, la police confirme qu'il y a toujours enquête sur le dossier. Sans donner davantage de détails, elle mentionne plus de peur que de mal. Aucune dénonciation n'avait encore été faite par le procureur lors de l'écriture de ces lignes. « Le jeune a été arrêté et il devrait y avoir des accusations. Mais c'est encore en démarche », confirme la porte-parole de la police de Mirabel.

Tout aurait commencé à l'école lorsqu'une intervention auprès d'un élève aurait révélé ce qui s'apparentait à une arme. « Elle n'était pas en sa possession à ce moment-là », mentionne cependant la police. Par mesure de sécurité, l'établissement scolaire a tout de même lancé un code noir, demandant le confinement de tous dans l'école. Dès lors, la police est intervenue, comme le veut la procédure. L'arrestation a été faite et, en début d'après-midi, l'ensemble de l'école était déconfinée et pouvait regagner les classes. « S'en suit la suite de l'enquête et les conséquences de tout ça », ajoute la porte-parole.

Un code noir ?

Bien que le terme fasse peur à cause des images de tout ce qui est arrivé dans l'actualité des dernières années, un code noir est beaucoup plus large que ce que l'on croit.

« On peut déclencher ça aussi parce qu'on a des indices de menaces potentielles », nuance-t-elle. Ainsi, même si aucun arme ou objet ressemblant à une arme n'est utilisé ou visible, des paroles assez menaçantes envers l'établissement pourraient mener à déclencher une intervention policière. Il y a des zones grises, mais rien n'est pris à la légère.

Dans le cas de l'école de Mirabel, l'intervention a été particulièrement rapide. Déclenché vers 11 h 30, tout été revenu dans l'ordre pour 13 h 15.

Mais dans d'autres cas, il s'agit de nombreuses heures. « Quand on pense au Collège Lionel-Groulx, en novembre 2022, ça a duré quelque chose comme 5 à 6 heures. Et juste la première étape de l'intervention où on identifie la menace et on sécurise, ça peut prendre beaucoup de temps », explique la police.

La porte-parole souligne malgré tout comprendre le sentiment de panique et d'incompréhension qu'on pu ressentir les parents en recevant l'annonce du confinement de l'école par le CSSMI.

Canada Français

ÉCOLE EN ANGLAIS

27% des élèves admissibles vont dans une école francophone

MARIANNE LAFLEUR mlafleur@canadafrancais.com

À Saint-Jean-sur-Richelieu, 27% des élèves admissibles à l'école anglaise choisissent l'instruction en français. C'est ce qu'a révélé Statistiques Canada, qui a recensé pour la première fois en 2021, des données sur l'instruction au primaire et au secondaire dans la langue minoritaire, soit en anglais au Québec et en français dans le reste du Canada.

L'école St. John's est la seule école de langue anglaise à Saint-Jean-sur-Richelieu. (Photo Le Canada Français - Laurianne Gervais Courchesne)

La proportion d'élèves qui choisissent l'école en anglais (73%) à Saint-Jean-sur-Richelieu est donc légèrement plus basse que la moyenne québécoise qui s'établit à 76%.

PARENTS BILINGUES

Ayant une mère qui a fréquenté l'école francophone et un père qui a été à l'école anglaise, Elizabeth Héroux et ses trois sœurs étaient admissibles à l'éducation anglophone. Pourtant, les quatre Johannaises ont fait leur entière scolarité en français.

« Mon père voulait que j'aille à l'école anglaise, mais ma mère non parce qu'elle ne voulait pas que j'aie de la difficulté en français. Puis, comme mes deux parents sont bilingues, ma mère se disait que je pouvais apprendre l'anglais à la maison », explique Elizabeth Héroux. Elle mentionne tout de même avoir de la difficulté en français, malgré le fait qu'elle soit allée dans des établissements francophones.

Une seule école de langue anglaise se trouve à Saint-Jean-sur-Richelieu. Il s'agit de l'école St. John's qui offre des programmes au primaire et au secondaire.

ADMISSIBILITÉ

Au Québec, les enfants peuvent fréquenter un établissement scolaire anglophone si au moins un de ses deux parents a fréquenté une école primaire anglaise au Canada. Il peut aussi fréquenter une école de langue anglaise si lui-même ou un frère ou une sœur en a fréquenté une au Canada.

Canada Français

JE COURS ET ROULE POUR MA COUR

L'école Saint-Alexandre amasse 12 000\$

MARIANNE LAFLEUR mlafleur@canadafrancais.com

Ce sont 310 participants qui ont pris part à l'événement Je cours et roule pour ma cour, le 11 mai. Organisée par l'école Saint-Alexandre, cette course a permis de promouvoir les saines habitudes de vie et de récolter autour de 12 000\$ pour financer les projets scolaires.

« On a une belle réception des gens et de la communauté de Saint-Alexandre. On a aussi eu un gros soutien de la Municipalité qui nous a soutenus financièrement, mais aussi dans l'organisation avec le matériel et le support à différents niveaux », tient à souligner Mme Osswald.

Encore cette année, le 10 km de vélo et le 5 km de course ont été particulièrement populaires. « Et chez les tout-petits, c'est le 1 km où il y a eu plusieurs participants. C'est le *fun* parce qu'on a vraiment eu des tout petits poux, accompagnés de leur parent, qui se sont dépassés », rapporte-t-elle.

Les coureurs avaient le choix entre le parcours de 1 km, 3 km ou 5 km. Les cyclistes pouvaient rouler pendant 10 km ou 20 km. Quant aux marcheurs, ils pouvaient parcourir 5 km. Le Service de sécurité incendie était sur place.

DIVERTISSEMENT

Quelques moments loufoques ont ponctué la journée. Mme Osswald raconte notamment qu'un des pompiers a fait le trajet de 5 km en tenue de combat. Un professeur a également couru avec son cochon domestique. « C'est le *fun*, ça vient amener de l'originalité dans la cour d'école et ça crée de l'enthousiasme et de l'engouement », pense-t-elle.

Chaque course était précédée d'une période d'échauffement animée par l'enseignant d'éducation physique. Ce dernier a décidé d'impliquer les enfants et d'en faire monter quatre ou cinq sur la scène afin qu'ils participent à l'échauffement avec lui comme animateurs auprès des participants.

Plusieurs prix de présence ont été remis à la fin de l'activité et chaque participant a reçu une médaille en bois. Les participants ayant réussi les trois meilleurs résultats de chaque course ont pu monter sur un podium prévu à cet effet.

La course devrait revenir l'an prochain pour une quatrième édition

CSSHBO demande des offres de services pour les travaux d'entretien ménager au Centre Pontiac

Le Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSSHBO) demande des offres de services pour les travaux d'entretien ménager (sanitaire) pour l'année 2024-2025, le contrat débutant le 1er juillet 2024 et se terminant le 30 juin 2025, avec la possibilité de renouvellement pour 2 années supplémentaires.

Les offres de services sont disponibles dans le secteur Pontiac : au Centre Pontiac situé à Fort-Coulange, et dans le secteur Vallée-de-la-Gatineau : aux pavillons Sacré-Cœur à Grand-Remous et Ste-Thérèse au Lac-Cayammant.

Les personnes et les entreprises intéressées par ces contrats peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SEAO) en communiquant avec un de ses représentants en mentionnant le titre de l'appel d'offres.

Toute soumission devra être accompagnée d'une garantie de soumission représentant 10 % du montant total de la soumission excluant toutes les taxes applicables et être dans une enveloppe scellée au centre administratif du Centre de services scolaire au 331, rue du Couvent Maniwaki (Qc) J9E 1H5, au Service des ressources matérielles (local 125).

La date limite pour les soumissions est le 25 juin 2024 à 14 h. toute soumission reçue postérieurement sera automatiquement rejetée.

Le présent appel d'offres public est soumis à l'accord ACCQO pour les contrats dépassant 133 800 \$ sur 3 ans.

Pour en connaître davantage, veuillez communiquer avec la direction du Service des ressources matérielles du CSSHBO, au 819-449-7866 poste 16247, ou consultez le site web officiel des appels d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO). Les documents pourront être obtenus au coût établi par SEAO.

Les élèves de deux écoles récompensés pour leurs gestes démocratiques



Photo : Pixabay



Henri-Paul Raymond - FM103,3

Les écoles primaires Paul-De Maricourt de Longueuil et Piché-Dufrost de Saint-Constant reçoivent chacune une bourse de 1 000 \$ lors des prix Vox populi.

Ces prix, décernés par la Fondation Jean-Charles-Bonenfant en partenariat avec Élections Québec et l'Assemblée nationale, récompensent les conseils d'élèves favorisant la démocratie.

L'école Paul-De Maricourt a instauré une culture de consultation pour améliorer les activités scolaires, tandis que Piché-Dufrost a promu la lecture à travers des initiatives engageant toute la communauté scolaire.

Ces honneurs, remis en mai, soulignent l'importance des pratiques démocratiques dès le jeune âge.



À LA UNE

Prévost : Le maire est « très rassuré » pour le terrain de la nouvelle école

Par Simon Cordeau

Des citoyens inquiets ont questionné le conseil municipal de Prévost, lors de la séance de lundi, 13 mai. Ils craignent que le terrain où sera construite la nouvelle école secondaire soit contaminé. Mais le maire, Paul Germain, affirme que des études ont été réalisées et qu'il était « très rassuré » par les résultats.

Métaux lourds ?

« Je fais partie d'un groupe de citoyens qui sont très préoccupés par la construction d'une école secondaire sur l'ancien golf de Shawbridge. Nous croyons qu'il est contaminé par des métaux lourds, comme du cadmium, du mercure et de l'arsenic, qui étaient utilisés sur les terrains de golf des années 1940 aux années 1980 », a expliqué le citoyen Gary Selby, durant la période de questions. « Avez-vous fait des tests sur le terrain pour détecter ces métaux lourds ? »

« Le gouvernement a fait une étude environnementale, phase 1. [...] J'ai fait venir l'étude au bureau. Je l'ai vue et elle dit noir sur blanc qu'il n'y a aucun enjeu à ce niveau-là », a répondu M. Germain. Cependant, il ne peut rendre l'étude publique, puisqu'elle appartient à la Société québécoise des infrastructures (SQI). Une demande d'accès à l'information auprès d'elle permet aux citoyens d'obtenir copie de l'étude, a-t-il expliqué.

Tests de sol

« Pourquoi les autres terrains de golf, comme à Rosemère et à Gatineau, sont contaminés. Mais celui de Shawbridge ne le serait pas ? Pourquoi est-il différent ? », a demandé M. Selby. En 2021, les médias rapportaient que le terrain de golf de

Rosemère avait « des taux de contamination supérieurs aux normes » de mercure et d'arsenic. Cela rendait le terrain non conforme pour des usages résidentiel et commercial.

« Selon ce que j'ai lu dans le rapport, il n'y a pas eu de test de sol. [...] Mais à la suite des discussions avec les agronomes qui s'occupaient de l'application des pesticides sur le golf, ils ont convenu que ce n'était pas nécessaire », a d'abord répondu M. Germain. Un autre citoyen l'a relancé, en soulignant que seul un test de sol permettrait de détecter la présence ou non de métaux lourds. « On peut faire la demande à la SQI. On va faire la demande pour clore le dossier une fois pour toute », a alors concédé le maire.

Joint par téléphone mercredi, 15 mai, M. Germain a indiqué avoir eu de nouvelles informations depuis la séance du conseil. « Il y a eu 30 forages qui sont concluants. [...] Il y a eu plusieurs études fauniques, floristiques, archéologiques, etc. Ce terrain-là a été scanné de tout bord, tout côté. » Il ajoute que la Ville de Prévost a aussi fait des vérifications de son côté. « Je n'ai jamais eu de doutes. [...] Je suis très satisfait du travail de la SQI. Ce sont des gens extrêmement professionnels et très tatillonneux », a-t-il insisté.

Construction bientôt

La construction de l'école secondaire devrait commencer bientôt. Début avril, la députée de Prévost, Sonia Bélanger, **indiquait au journal Le Nord** que le projet devait être déposé devant le Conseil des ministres « dans quelques semaines ». Ensuite, les travaux pourront commencer, nous avait-elle assuré.

Comme l'école n'est pas encore « officiellement confirmée », la SQI n'a pas pu répondre à nos questions sur le terrain où elle sera construite. « Le projet doit être entériné par le gouvernement, avant qu'une annonce soit faite pour annoncer le choix du terrain », nous écrit Anne-Marie Gagnon, conseillère aux communications et relations avec les médias à la SQI.

« Il est toutefois important de mentionner que des études de validation des sols sont fréquemment

effectuées dans un processus normal d'acquisition et de choix d'un terrain pour un projet de construction. [...] De ce fait, le terrain qui serait choisi pour la nouvelle école répondra aux normes les plus strictes en matière de contamination ou fera l'objet des travaux nécessaires pour le rendre conforme », ajoute Mme Gagnon.

Rappelons que la Ville de Prévost a acquis l'ancien terrain de golf de Shawbridge **en octobre 2023**, afin que la nouvelle école secondaire y soit implantée.

Et si on rationalisait l'orthographe ?

Une langue, c'est bien plus que son orthographe. Pourquoi ne pas réformer cette dernière, alors ? Des linguistes ont déjà des propositions séduisantes.

Jean-Benoît Nadeau

Je n'ai jamais caché mon enthousiasme pour une éventuelle réforme de l'orthographe française, que je juge non seulement souhaitable, mais nécessaire. Le mot clé ici n'est pas « rectification » ni « simplification », mais bien « rationalisation ». L'idée de base est que ce qui est logique ne devrait jamais être une faute. Il s'agit donc de fixer certaines règles simples, rationnelles, sans aucune exception.

Un groupe de linguistes de plusieurs pays de la francophonie planche sur un tel projet depuis 2009, au sein de l'association Études pour une rationalisation de l'orthographe française d'aujourd'hui (EROFA). Annie Desnoyers, de l'Université de Montréal, et Danièle Cogis, de l'Université Paris Nanterre, sont venues en présenter les travaux lors du Congrès de l'ACFAS 2024, à Ottawa, la semaine dernière.

J'ai déjà écrit toute une série de chroniques sur ce sujet, mais les propositions d'EROFA se résument à ceci.

1. Élimination des consonnes doubles sans effet sur la prononciation. On écrirait alors « consone, doner, inomable, voyèle ». La règle prévoit le maintien de consonnes doubles essentielles à la prononciation comme « fille, impossible, surréaliste, enneiger, accident ».
2. Les x finaux muets deviennent des s (y compris les pluriels), donc « je peus, heureux, chevus, chevaux ». Mais on continuerait d'écrire « dix, six, duplex, latex ».
3. Élimination des lettres grecques, romaines ou non françaises (comme le ph ou le oe), on écrirait donc « éléfant, téâtre, harmonie, beuf, euf, arqueologie, équeurant ». On maintiendrait néanmoins les h aspirés (hublot, hache) et ceux nécessaires à la prononciation (cahier).
4. Simplification de la règle d'accord du participe passé — qui devient universellement invariable avec l'auxiliaire « avoir » et qui s'accorde universellement avec « être », y compris les verbes pronominaux.

Ces propositions ont le mérite de ne pas tomber dans le piège des rectifications orthographiques de 1990, dont les auteurs avaient surtout péché par timidité : celles-ci touchaient plusieurs règles de manière incomplète, tout en créant de nouvelles règles et de nouvelles exceptions.

Pour plus de détails, je vous invite à aller voir le site orthographe-rationnelle.info. Chacune des propositions de même que la démarche des chercheurs y sont expliquées de fond en comble. (Pour

connaître les 15 000 mots concernés, vous pouvez aussi consulter le dictionnaire complet d'EROFA, [disponible en accès libre.](#))

Orthographe-rationnelle.info propose également une nouveauté : des applis qui permettent de transcrire vos propres textes en orthographe rationnelle sur Word ou PowerPoint. Des extensions, destinées aux navigateurs Internet, vont transcrire les pages Web selon l'orthographe rationnelle. Ces modifications apparaissent en surligné pour que vous voyiez bien la différence. Il vous est ainsi loisible de lire cette chronique ou tout autre article de *L'actualité* en orthographe rationnelle. Pour vous en faire une idée, vous pouvez également lire un article que j'avais écrit en suivant les propositions d'EROFA : « À quoi ressemblerait une orthographe rationnelle ? »

Réactions

Depuis 120 ans, tous les projets de réforme de l'orthographe se sont heurtés au même mur d'opposition de principe, basée sur les mêmes arguments : le français est immuable, on ne touche pas à l'orthographe, on doit mieux enseigner.

« Il faut se sortir de la tête que la langue, c'est l'orthographe. Ce sont deux choses distinctes. Ce n'est pas parce qu'on modifie l'orthographe d'un mot qu'on modifie le mot. C'est le même mot », dit Mireille Elchacar, linguiste et professeure à TÉLUQ, et organisatrice de la conférence donnée à l'ACFAS.

J'ai trouvé particulièrement convaincant ce tableau sur l'évolution de l'orthographe du mot « gouttière » présenté par Danièle Cogis, de l'Université Paris Nanterre, à partir du dictionnaire historique d'Antidote, le logiciel québécois d'aide à la correction.

| XII ^e siècle | XIII ^e -XV ^e | XVI ^e | XVII ^e | XVIII ^e | XIX ^e | XX ^e -XXI ^e |
|-------------------------|------------------------------------|------------------|-------------------|--------------------|------------------|-----------------------------------|
| gutiere | goutiere | goutiere | goutiere | goutière | goutière | gouttière |
| | | goutyere | gouttiere | goutiere | gouttière | |
| | | gouttiere | | gouttiere | | |

À la lecture de ce tableau, et en considérant toutes les descriptions que l'on retrouve dans l'Antidote historique, une seule conclusion s'impose : l'orthographe n'a jamais été fixe et s'est toujours adaptée à son temps.

De toutes les propositions d'EROFA, c'est la réforme de la règle du participe passé qui reçoit le plus de soutien. Annie Desnoyers et Danièle Cogis ont présenté la liste des organismes qui l'appuient.

- 2013 : Conseil de la langue française et de la politique linguistique de la Fédération Wallonie-Bruxelles (qui a changé de nom depuis)
- 2014 : Conseil international de la langue française (CILF)
- 2016 : Fédération internationale des professeurs de français (FIPF)
- 2018 : Association belge des professeurs de français (ABPF)
- 2021 : Association québécoise des professeur.e.s de français (AQPF)
- 2023 : Association française pour l'enseignement du français (AFEF)
- 2024 : Association québécoise pour l'enseignement du français langue seconde (AQEFLS)

Par ailleurs, plusieurs exposés concernant les réactions de la presse montraient un soutien nettement plus fort à cette réforme, surtout quand on le compare aux réactions épidermiques qu'avait suscitées la réforme de 1990. Ce qui témoignerait d'un changement des mentalités en matière de langue, d'après Mireille Elchacar.

La raison pour laquelle les enseignants et les journalistes sont de plus en plus réceptifs à la rationalisation de la règle du participe passé est simple : elle souffre énormément d'exceptions que personne ne maîtrise. Même les logiciels d'aide à la correction sont, dans bien des cas, incapables de trancher.

Plusieurs exposés ont mis en relief quelques objections valables au projet de réforme, lequel se défend néanmoins.

Les études sur l'orthographe ont montré que les scripteurs, élèves ou adultes, maîtrisent très bien les consonnes doubles de mots fréquents (bonne, donner, elle, celle) ou celles nécessaires à la prononciation (fille, ennui). Alors, pourquoi tout rationaliser, puisque cela suppose qu'il faille aussi changer les parties maîtrisées ?

Tout simplement parce que l'arbitraire et l'illogisme de la règle compliquent l'enseignement du français et induisent énormément d'insécurité linguistique, sans parler des autres erreurs qu'ils entraînent. Par exemple, les scripteurs ont tendance à mettre des consonnes doubles là où elles ne sont pas requises, comme « inondation, innoxydable » (au lieu d'« inondation, inoxydable »). Autrement dit, l'arbitraire tend à contaminer le reste en engendrant d'autres fautes. L'intérêt de la réforme est là : une règle rationnelle qui touche beaucoup de mots sans exception est facile à suivre et crée très peu d'ambiguïtés.

Mais, direz-vous, un tel chantier de rationalisation est-il nécessaire à l'heure des correcteurs orthographiques et des aides à la rédaction très performants, comme Antidote ?

La réponse ici est fournie par les pédagogues : les personnes qui ne maîtrisent pas les règles et les exceptions ont beaucoup de mal à bien utiliser les logiciels pour la simple raison qu'elles sont submergées de signalements, si bien qu'elles préfèrent ne pas se servir des logiciels.

Les promoteurs de ce projet de réforme admettent que leurs propositions ne sont pas une panacée. Quand bien même les ministères de l'Éducation introduiraient les quatre propositions d'EROFA, cela ne réglerait pas l'une des principales sources d'erreurs, soit les mauvais accords sujet-verbe.

Mais comme le fait valoir Annie Desnoyers, c'est là que l'objectif s'avère pédagogique. En créant une série de règles simples, faciles à suivre et à assimiler, on allège le fardeau de l'école. Au lieu de devoir enseigner l'irrationnel, les enseignants pourront se concentrer sur ce qui a réellement du sens. Et les élèves, devenus grands, auront beaucoup plus de facilité à retenir la règle durablement.

Des élèves de l'école de Clermont ont participé à plusieurs activités pour le Mois de l'arbre



Par Lisianne Tremblay



Les élèves du préscolaire ont participé à plusieurs activités organisées par la Ville de Clermont. Photo courtoisie

Les élèves des classes préscolaires de l'école Laure-Gaudreault ont participé à plusieurs activités pour souligner le Mois de l'arbre et des forêts. L'initiative de cette journée revient à la Ville de Clermont.

Ils ont participé à l'observation d'oiseaux en plus de planter des arbres fruitiers et distribuer des pousses d'arbres aux citoyens. Les enfants ont été attentifs et très participatifs. Les activités se sont déroulées en collaboration avec l'Association forestière des deux rives (AF2R) au parcours des Berges.

La Ville de Clermont pourrait organiser cette activité à nouveau l'an prochain et même de la bonifier. Elle remercie Clermont Dodge Chrysler et Construction Philex pour le prêt de jeux gonflables. Elle souligne également la collaboration d'Autobus Jean-Yves Audet pour le transport des élèves et celle de la station-service Shell pour leur participation à la collation.

Le conseil d'élèves de du Boisé reçoit une bourse pour avoir favorisé la démocratie

Par Emy-Jane Déry



Le conseil d'élèves de l'école du Boisé, à Sept-Îles. Photo Élections Québec

Le conseil d'élèves de l'école du Boisé a reçu une bourse de 1 000\$, pour avoir favorisé la démocratie via de nombreux projets.

L'école a été récompensée lors de la remise des prix Vox populi. Ils sont remis à dix conseils d'élèves à travers la province ayant favorisé la démocratie au sein de leur école. Ils sont offerts par la Fondation Jean-Charles Bonenfant, en collaboration avec Élections Québec et l'Assemblée nationale. Le programme Vox populi accompagne et outille les écoles qui mettent en place un conseil d'élèves.

L'école du Boisé a déjà "plusieurs belles réalisations à son actif", indique Élections Québec dans un communiqué. L'école a une classe extérieure, des jardins intérieurs et extérieurs, des ateliers culinaires et un élevage d'œufs de saumon en aquarium.

"Ces projets témoignent d'une belle collaboration et d'une excellente communication entre le conseil, les élèves, le personnel enseignant et la direction", affirme-t-on.

Le conseil d'élèves de l'école s'est démarqué cette année avec sa démarche de consultation auprès des élèves pour améliorer la vie scolaire.

"Après avoir mené un sondage dans l'école, les membres du conseil ont déterminé les projets prioritaires, comme la promotion de l'écologie, le verdissement de la cour d'école, la clarification des règles de cette cour et l'organisation d'événements variés", explique-t-on.

Communiqué (s)

Valorisation de l'éducation au Québec - Ordre de l'excellence en éducation du Québec : les noms des 19 nouveaux membres sont dévoilés

NOUVELLES FOURNIES PAR

Cabinet du ministre de l'Éducation →

23 mai, 2024, 17:30 ET

QUÉBEC, le 23 mai 2024 /CNW/ - C'est lors de la cérémonie officielle qui s'est tenue aujourd'hui à l'Assemblée nationale que le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, et la ministre de l'Enseignement supérieur, M^{me} Pascale Déry, ont décoré les nouveaux membres de la cinquième promotion de l'Ordre de l'excellence en éducation. Ainsi, 19 nouvelles personnalités ont été reconnues pour leur contribution aux réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur et se sont joint aux membres de l'Ordre.

L'Ordre, créé en 2018, compte maintenant 149 membres, membres distingués et membres émérites, en plus des ministres et sous-ministres de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, qui sont nommés d'office. Parmi ces membres, on compte ceux du Conseil de l'Ordre, qui ont la responsabilité de conseiller les ministres quant à la nomination des nouveaux membres. C'est aussi lors de cette cérémonie que les ministres ont souligné la venue de trois nouveaux membres au sein du Conseil de l'Ordre, soit M^{me} Elourdes Pierre, M^{me} Marie Mc Andrew et M. Jacques Tardif.

Les noms des récipiendaires de cette cinquième promotion de l'Ordre figurent dans l'annexe jointe à ce communiqué.

Citations :



« Chaque année, je suis très content de pouvoir compter sur ces personnes clés qui s'engagent pour améliorer le réseau de l'éducation et de l'enseignement supérieur. Je veux d'ailleurs les remercier de tout leur travail. Je suis convaincu que votre dévouement change les choses dans la vie de nos élèves. Félicitations à tous les lauréats et lauréates pour leur entrée dans l'Ordre de l'excellence en éducation. »

Bernard Drainville, ministre de l'Éducation

« Je tiens à féliciter personnellement les récipiendaires de l'Ordre de l'excellence en éducation du Québec. Leur dévouement, leur passion et leur engagement permettent à nos jeunes de s'épanouir et de développer leur plein potentiel pour devenir, à leur tour, des acteurs engagés. Je suis très heureuse de mettre en lumière ces personnes qui contribuent à changer les choses. »

Pascale Déry, ministre de l'Enseignement supérieur

Faits saillants :

- L'Ordre de l'excellence en éducation du Québec permet de souligner officiellement le mérite de celles et ceux qui ont joué ou jouent encore un rôle important dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement supérieur.
- L'Ordre, dont la devise est *Leur réussite, notre devoir*, vise à :
 - reconnaître le mérite des personnes qui travaillent dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement supérieur;
 - valoriser les contributions locales, régionales ou nationales significatives des acteurs du système éducatif;
 - contribuer au rayonnement du système éducatif.
- L'Ordre s'adresse aux personnes qui travaillent dans le réseau de l'éducation, du préscolaire à l'université, tant du réseau public que privé, mais également à celles qui ont contribué de façon significative à l'avancement de la cause de l'éducation, et ce, dans toutes les régions du Québec. Il comprend trois grades, soit celui de membre, de membre distingué et de membre émérite.
- Rappelons qu'un appel public de candidatures a été lancé à l'automne dernier, au terme duquel le Conseil de l'Ordre a recommandé aux ministres la nomination des membres de cette cinquième promotion.

Liens connexes :

La liste des membres peut être consultée sur le site Web du ministère de l'Éducation :

<https://www.quebec.ca/gouvernement/reconnaissance-prix/education/ordre-excellence-education>

Ministère de l'Éducation :

<https://www.facebook.com/quebeceducation>

<https://twitter.com/EducationQC>

<https://www.linkedin.com/company/339645>

<https://www.youtube.com/channel/UCgcPCv5VQhsAY3vNNoH6Zrw>

https://www.instagram.com/education_qc/

Annexe

Liste des nouveaux membres



| Édition 2024 | | | |
|---|--|--|--------------------------------------|
| Catégorie : Membre | Profession | Organisation | Ville et région administrative |
| M ^{me} Françoise Armand | Professeure émérite | Université de Montréal | Montréal, Montréal |
| M ^{me} Martine Arpin | Enseignante au primaire | Centre de services scolaire des Trois-Lacs | Coteau-du-Lac, Montérégie |
| M ^{me} Réjeanne Brodeur | Enseignante à la formation professionnelle | Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke | Sherbrooke, Estrie |
| M ^{me} Rachel Brosseau | Professeure agrégée de clinique | Université de Montréal | Montréal, Montréal |
| M ^{me} Elaine Chapman | Professeure associée | Université de Montréal | Vaudreuil-sur-le-Lac, Montérégie |
| M. Simon Duguay | Enseignant au secondaire | Centre de services scolaires des Découvreurs | Québec, Capitale-Nationale |
| M. Patrick Fillion | Enseignant au collégial | Cégep de l'Outaouais | Gatineau, Outaouais |
| M. Alex Gagné | Président fondateur | Fondation À deux pas de la réussite | Repentigny, Lanaudière |
| M ^{me} Johanne Jean | Présidente retraitée | Réseau de l'Université du Québec | Rouyn-Noranda, Abitibi-Témiscamingue |
| M. Jordan LeBel | Professeur titulaire | Université Concordia | Montréal, Montréal |
| M ^{me} Garine Papazian-Zohrabian | Professeure titulaire | Université de Montréal | Montréal, Montréal |
| M. Marc Privé | Enseignant et coordonnateur au collégial | Cégep de Chicoutimi | Laterrière, Saguenay–Lac-Saint-Jean |
| M ^{me} Chantal Rousseau | Gestionnaire accompagnatrice | Centre de services scolaire de la Pointe-de-l'Île | Repentigny, Lanaudière |
| M ^{me} Esther Sauro | Enseignante au primaire | Centre de services scolaire de Laval | Laval, Laval |
| M. Claude St-Cyr | Professeur associé | Université de Montréal | Joliette, Lanaudière |
| Catégorie : Membre distingué | Profession | Organisation | Ville et région administrative |
| M ^{me} Nancy Brousseau | Directrice générale | Fédération des établissements d'enseignement privés | Montréal, Montréal |
| M ^{me} Sophie Labrecque | Présidente directrice-générale | MAGNET Inc | Montréal, Montréal |



| | | | |
|-------------------------------------|--------------------------|-------------|--------------------|
| M ^{me} Maryse Lassonde | Consultante | Catalyste + | Montréal, Montréal |
| M ^{me} Catherine Légaré | Présidente fondatrice | Academos | Montréal, Montréal |

SOURCE Cabinet du ministre de l'Éducation

Renseignements: Sources: Antoine de la Durantaye, Directeur des communications, Cabinet du ministre de l'Éducation, antoine.deladurantaye@education.gouv.qc.ca; Simon Savignac, Directeur des communications et attaché de presse, Cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur, simon.savignac@mes.gouv.qc.ca





CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS Défi OSEntreprendre : trois projets obtiennent le titre de lauréat régional

24 mai 2024

Parmi les dix projets qui avaient obtenu le titre de lauréat local au début du mois d'avril dernier, trois projets entrepreneuriaux réalisés dans les écoles du Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ont été retenus à titre de lauréat régional.

L'annonce des lauréats régionaux du volet scolaire s'est tenue le 23 avril dernier, lors d'un gala virtuel, et les projets retenus sont :

- Les jardiniers de Sainte-Marie de l'École des Petits-Ponts, pavillon de Sainte-Marie. C'est un projet réalisé par les élèves du préscolaire, du Pontiac;
- Les étiquettes de Noël de l'École du Cœur de la Gatineau, pavillon Sacré-Cœur de Gracefield. C'est un projet réalisé par les élèves du 1er cycle du primaire;
- La légende de Rosaire de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau de Maniwaki. C'est un projet réalisé par les élèves du 1er cycle du secondaire.

Les trois projets gagnants passent maintenant à l'étape supérieure, devenant candidat au niveau provincial.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

331, rue du Couvent

Maniwaki Québec

Canada J9E 1H5

🌐 www.cshbo.qc.ca

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTES-LAURENTIDES

La Fiesta musicale fait bouger les élèves au rythme de la musique du monde!

24 mai 2024

Du 10 au 18 avril 2024, les élèves des écoles Jean XXIII, du Sacré-Cœur, aux Quatre-Vents et Méandre ont eu la chance de vivre la Fiesta musicale, un atelier de découverte des instruments de musique du monde.

Encore une fois cette année, l'artiste invité, M. Daniel Prenoveau a réussi à faire voyager nos élèves à la rencontre des peuples d'Afrique et d'ailleurs. Par une expérimentation des instruments issus de différentes cultures tels le balafon, le djembé, le kalimba ou l'aboye, les jeunes ont participé à une création musicale.



En introduction, l'artiste voyageur a raconté son expérience, ses rencontres avec les grands maîtres d'Afrique, puis a présenté aux élèves ses instruments de musique et leur a enseigné quelques notions de base. Le jeune public fut captivé par le musicien aux instruments primitifs faits à partir de fruits tropicaux, de morceaux de bois, de cordes, de terre cuite et de peaux d'animaux. Ils ont appris la fabrication, l'accordement, les techniques de jeu, l'histoire et le rôle social de ces instruments. Suite à cette présentation, chaque élève choisissait un instrument avec lequel il devait inventer un motif sonore, seul au début, puis accompagné par les autres créant ainsi une pièce musicale originale.

Ce projet répond à l'objectif général du domaine des arts du Programme de formation de l'école québécoise au primaire : «apprendre à créer, à interpréter et à apprécier des productions artistiques de façon à intégrer la dimension artistique dans sa vie quotidienne» et à plusieurs objectifs de la Politique culturelle du CSSHL.

Nous remercions les partenaires du projet; l'artiste invité, Daniel Prenoveau, le ministère de l'Éducation et Karinelle Dugas, enseignante en musique pour la réalisation de ce projet dans les écoles du CSSHL.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides

525, rue de la Madone

Mont-Laurier Québec

Canada J9L 1S4

🌐 www.cspn.qc.ca

Bravo aux lauréats locaux du Défi OSEntreprendre - Le CSS des Hauts-Cantons

East Angus, le 14 mai 2024 – C'est un jury composé de plusieurs membres de la communauté qui a eu la difficile tâche de sélectionner les projets gagnants. Les petits et grands ont cherché à combler un besoin dans leur milieu scolaire. Ces projets leur ont permis de développer des qualités et des compétences précieuses qui leur serviront toute leur vie. Félicitations à tous les jeunes entrepreneurs et entrepreneures qui ont réalisé un travail prodigieux. Merci aux équipes qui les accompagnent et qui les encouragent.

Voici les 4 projets lauréats au local :

Vente de garage

École Saint-Paul de Scotstown

Catégorie 1^{er} cycle primaire – 31 élèves impliqués



Les élèves du premier cycle de l'école Saint-Paul se sont réunis afin d'organiser une grande vente de garage. Ce projet vise trois objectifs définis par les élèves : créer un événement où les gens de la communauté peuvent se rassembler, encourager la récupération (économie circulaire) et amasser de l'argent dans le but d'équiper l'école de matériel sportif. En plus des élèves de l'école, toute la communauté y a été conviée.

La brigade écocitoyenne à la rescousse

École de la Rose-des-Vents de Stornoway

Catégorie 2^e cycle primaire – 63 élèves impliqués



Les élèves de maternelle 4 ans et ceux du 2^e cycle primaire se sont alliés pour mettre en place la brigade écocitoyenne à la rescousse! Comme les élèves ne trient pas toujours bien leurs déchets dans les différents bacs (poubelle, compost, récupération), les jeunes entrepreneurs ont pris la situation en main. Ils ont organisé différentes actions pour sensibiliser l'ensemble du personnel, des élèves de l'école ainsi que les familles à la maison. Une belle équipe au service de l'environnement, acteurs d'un changement durable !

Nos aînés en action

École des Monts-et-Lacs de Lac-Drolet

Catégorie 3^e cycle primaire – 17 élèves impliqués



Le projet Nos aînés en action est venu à la suite de discussions en classe sur comment ça se passait dans le temps ! Divertir les personnes âgées tout en apprenant davantage sur leurs vies passées, c'est une belle idée entrepreneuriale qui a émergé ! Tout au long de l'année, des rencontres intergénérationnelles se sont vécues pour rendre les aînés heureux : théâtre d'ombres, chansons d'autrefois, jeux de mémoire et d'association, atelier de magie, exercices... Chose certaine, les jeunes entrepreneurs ont créé des liens intergénérationnels tout en contribuant à améliorer le bien-être et la qualité de vie des résidents du Manoir des Doux Souvenirs.

Adapt-action

Polyvalente Louis-Saint-Laurent

Catégorie adaptation scolaire secondaire – 6 élèves impliqués



Souvent, les élèves des classes d'adaptation scolaire ont tendance à rester entre eux ou seuls dans leur coin pendant les différentes pauses à l'école. Un élève de la classe CAPS a eu l'idée de faire des activités qui rassembleraient tous les élèves de l'adaptation scolaire de l'école, soit 7 classes pour un total d'environ une centaine d'élèves. Cette idée a tout de suite plu au reste de la classe et le projet entrepreneurial Adapt-action est né ! Les élèves ont donc organisé plusieurs activités spéciales pour l'ensemble des élèves en adaptation scolaire de la polyvalente afin qu'ils développent des liens d'amitié et aussi un sentiment d'appartenance.



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

Projet horticole pour des élèves du Phare

24 mai 2024

Le 13 mai en après-midi, les élèves de 4e année de l'école primaire du Phare à Saint-Michel ont été accueillis par Lajoie - ferme horticole Lajoie. Dans le cadre de leur projet entrepreneurial, les élèves ont le mandat de concevoir la plate-bande de l'école.

Les hortultrices ont partagé avec les élèves quelques éléments à prendre en compte pour leur sélection en faisant une tournée de la pépinière et de la jardinerie. Ensuite, ils ont fait leurs choix en équipe, avant de les partager au groupe pour arriver à un consensus. Plusieurs réflexions pertinentes ont été entendues : « Cet arbuste fleuri à l'automne, alors nous pourrons en profiter plus que celui qui fleurira durant l'été », « Cette plante est belle, mais elle est piquante, il ne faudrait pas que les maternelles se fassent mal », « Ça serait l'un d'avoir une plante qui est comestible ou qui fait des fruits », « Si on prend une plante assez haute, visible de la fenêtre, on pourra profiter de son feuillage aussi à l'intérieur de l'école », etc.

Les élèves auront, tout au long de ce projet, développé leur fibre entrepreneuriale et horticole! Toute la communauté éducative de l'école du Phare a hâte de voir le fruit de leur travail et de profiter de cet aménagement paysager réfléchi et pensé pour être agréable pour tous.

Merci à Lajoie - Ferme horticole pour son accueil !

Pour plus d'information



Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud

157, rue Saint-Louis

Montmagny Québec

Canada G5V 4N3

🌐 www.cscotesud.qc.ca



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES HAUTS-CANTONS

Trois élèves du secondaire du CSSHC reçoivent la médaille du lieutenant-gouverneur

24 mai 2024

Bravo à Nathan Laperle de l'école La Frontalière, Jakob Ménard de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent et Juliane Rhéaume de la Polyvalente Montignac. Ils ont reçu une médaille de bronze pour la jeunesse, laquelle leur a été remise par la lieutenant-gouverneure du Québec, madame Manon Jeannotte, le dimanche 12 mai 2024.

Celle que l'on nomme aussi la *médaille du lieutenant-gouverneur*, a été remise à ces trois jeunes pour leur engagement bénévole dans leur école ou leur communauté ainsi que pour leur attitude inspirante qui rayonne positivement au sein de leur collectivité.

Des jeunes qui font une différence dans leur communauté et dans leur école.

Nathan Laperle fait preuve d'une empathie et d'une sensibilité inspirantes. Cette année, il est impliqué dans le groupe *Élèves sans frontières*, dans le conseil des élèves, dans le comité d'animation du Gala Méritas et dans celui de la Soirée artistique. Il participera à un voyage d'aide humanitaire au Guatemala et fait partie du club de natation de l'école.

Jakob Ménard est un jeune dynamique, souriant et engagé, qui fait preuve d'initiatives et qui s'investit entièrement. Dans son école, il s'implique dans l'animation et l'organisation d'activités et au sein de la fondation. Il participe à un comité sur l'implantation d'une radio communautaire dans la ville d'East Angus. Avec d'autres jeunes il a démarré une entreprise de conception de vêtement et compte remettre les profits à un organisme caritatif. Ce jeune homme fait une différence dans sa communauté et dans son école.

Juliane Rhéaume s'implique avec cœur dans différentes sphères d'activités. Elle laisse sa trace dans ses équipes sportives, dans des projets culturels et dans la vie étudiante de son école. Sa contribution dans son milieu de vie est très variée : promotion de la collecte de sang, rédactrice et animatrice des galas sportifs 2023 et 2024, membre de deux comités des finissants. Elle occupe aussi le poste de présidente au conseil des élèves et y met à profit son grand leadership. En plus elle évolue et s'implique au sein de deux équipes sportives. Elle est un modèle de détermination, de maturité et de polyvalence !

BRAVO à vous trois pour votre implication et votre dépassement.

Merci d'être les personnes inspirantes que vous êtes !

Pour plus d'information



Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

4730, rue Dollard

Lac-Mégantic Québec

Canada G6B 1G6

🌐 www.cshauts-cantons.qc.ca



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE

La 1re édition du Défi de Course de l'Énergie remporte un vif succès !

24 mai 2024

Les 10 et 11 mai avait lieu la 1re édition du Défi de Course de l'Énergie, un évènement créé par un regroupement d'enseignants des différentes écoles secondaires du Centre de services scolaire de l'Énergie. L'évènement a eu lieu au Domaine enchanteur de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. Près de 100 coureurs ont couru du vendredi 18h au samedi 12h, même durant la nuit.



Un sentier de 1km avait été balisé pour créer un espace de course sécuritaire pour les élèves.

Le principe était que les coureurs devaient courir au minimum 1 km par heure. Cependant, plusieurs ont dépassé ces attentes en courant l'équivalent d'un marathon, soit 42 km.

L'évènement visait à remplacer le défi de course du Grand Défi Pierre Lavoie.

Pour agrémenter le défi de course, différentes thématiques ont été organisées par les écoles, soit la thématique western, aquatique, superhéros et « candy run » (principe de l'Halloween, donc tous déguisé avec des bonbons sur le parcours). Le dernier kilomètre s'est fait sur le coup de 11h, tous les coureurs en même temps, avec un « color run » (poudre colorée lancée sur les élèves).

Un animateur présent tout au long du défi, un feu d'artifice durant une nuit magique d'aurores boréales ont rendu l'ambiance des lieux exceptionnelle.

Les coureurs et les enseignants sont unanimes : l'évènement a été une réussite sur toute la ligne ! L'esprit de groupe et d'entraide était présent. L'équipe de coordination de l'évènement se prépare déjà pour une 2e édition !

Merci aux personnes responsables de l'évènement !

Merci à nos différents partenaires :

- Domaine enchanteur
- Mme Laurence Bouin, PCN physio
- Service incendie Mont-Carmel
- Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel
- Centre de services scolaire de l'Énergie
- Laff Production
- Feux Orion
- Desjardins
- Mme Marie-Louise Tardif, députée de Laviolette-Saint-Maurice
- Shawi en forme
- Entrepreneuriat Paul Le-Jeune
- Mercerie Le Mercier
- Isabelle Morin, professeure de yoga
- Grand Défi Pierre Lavoie

Pour plus d'information





CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

École secondaire Pierre-Bédard, à Saint-Rémi - Un nouveau bâtiment plus vaste pour soutenir la réussite éducative de nos élèves

24 mai 2024

C'est avec joie que le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) annonce que l'école secondaire Pierre-Bédard, à Saint-Rémi, fera l'objet d'une reconstruction complète. Grâce à un investissement de 214,2 millions de dollars du ministère de l'Éducation, ce nouveau bâtiment sera érigé à côté de l'école actuelle, ce qui permettra la continuité des activités et le maintien de la capacité d'accueil de l'école pendant les travaux.



Perspective du futur bâtiment de l'école Pierre-Bédard. (Cette image est fournie à titre indicatif seulement. Il s'agit d'une version préliminaire. Le résultat final peut différer.) Source : MSDL Architectes.

Un tout nouveau bâtiment

Ce nouveau bâtiment, plus vaste, remplacera l'existant. Il aura une capacité d'accueil d'environ 1 160 élèves, soit un ajout de 778 places-élèves, offrant des espaces pédagogiques flexibles, adaptés aux stratégies d'enseignement innovantes et efficaces, et répondant aux besoins des prochaines générations d'élèves. Selon l'échéancier préliminaire du projet, les travaux devraient commencer à la fin de l'été 2024 et les élèves y seront accueillis dès août 2027.

« Je suis content que l'école secondaire Pierre-Bédard fasse l'objet d'une reconstruction, et ce, avec la création d'un tout nouveau bâtiment plus spacieux. On le sait, plus un élève se sent bien dans son environnement d'apprentissage, mieux il réussit. Cet investissement reflète bien l'importance de l'école et des infrastructures scolaires pour notre gouvernement. Merci à tous ceux impliqués dans ce beau projet! », a affirmé M. Bernard Drainville, ministre de l'Éducation.

« Cette annonce importante pour Saint-Rémi représente un engagement significatif envers l'éducation de nos jeunes. Ce nouveau bâtiment, plus vaste et adapté aux méthodes pédagogiques d'aujourd'hui et de demain, offrira à nos élèves un environnement propice à la réussite éducative. En tant que députée de Sanguinet, je me réjouis de cet investissement de 214,2 millions de dollars du ministère de l'Éducation. Nous avons hâte de voir ce projet se concrétiser et de pouvoir offrir à nos élèves un lieu inspirant pour apprendre et grandir », a mentionné M^{me} Christine Fréchette, députée de Sanguinet et ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

Un nouvel environnement propice à la réussite

À l'image de la vision du gouvernement du Québec pour la construction de nouvelles écoles, le nouveau bâtiment, ouvert à la communauté, offrira notamment des espaces communs et pédagogiques qui favoriseront la socialisation et le sentiment d'appartenance des élèves à leur école. Le projet comprend également le réaménagement complet du site, incluant le stationnement, le débarcadère des autobus et les infrastructures sportives.

« La reconstruction avec agrandissement de l'école Pierre-Bédard permettra aux élèves et aux membres du personnel de profiter d'un environnement des plus propices aux apprentissages et à la réussite éducative. Ce sera un milieu de vie inspirant et motivant autant pour nos élèves que pour le personnel qui y travaille », a souligné M^{me} Kathlyn Morel, directrice générale du CSSDGS.



Perspective intérieure du futur bâtiment de l'école Pierre-Bédard. (Cette image est fournie à titre indicatif seulement. Il s'agit d'une version préliminaire. Le résultat final peut différer.) Source : MSDL Architectes.

Un projet collaboratif

Le choix de reconstruire l'école Pierre-Bédard, avec un agrandissement, est fondé sur des analyses approfondies qui ont tenu compte de la vétusté du bâtiment actuel, de la croissance du nombre d'élèves et de la nécessité de leur offrir un milieu de vie sain, sécuritaire, stimulant et adapté à leurs besoins. « La construction d'un nouveau bâtiment est la solution la plus responsable : elle permet de maximiser la sécurité de la communauté de l'école, d'assurer la stabilité éducative des élèves et du personnel pendant les travaux, de diminuer les délais, en plus de représenter des économies substantielles de coûts de construction. C'est le fruit d'un travail collaboratif et un bel exemple de partenariat avec la Ville de Saint-Rémi », a déclaré la directrice générale du CSSDGS.

Cette solution implique de construire à l'emplacement des terrains actuels de baseball et de volleyball. En revanche, ces derniers seront reconstruits là où se situe l'école actuelle, et de nouveaux terrains de basketball et de soccer seront ajoutés. Quant au terrain de soccer situé au parc des Quatre-Vents, il restera accessible tout au long du projet.

« Nous sommes fiers d'avoir pu contribuer à ce projet et de le voir se concrétiser. Il permettra non seulement de moderniser notre école, mais aussi de renforcer notre vision du développement d'un véritable pôle culturel, éducatif et sportif dans notre ville. Nous sommes impatients de voir cette réalisation prendre vie et de continuer à faire de Saint-Rémi un endroit où il fait bon vivre et grandir », a ajouté M^{me} Sylvie Gagnon-Breton, mairesse de Saint-Rémi.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

50, boulevard Taschereau
La Prairie Québec
Canada J5R 4V3
🌐 www.csdgs.qc.ca

Une école de Lanaudière remporte une bourse grâce à son conseil d'élèves

Élections Québec

, /CNW/ - L'école secondaire Pierre-de-Lestage, à Berthierville, a remporté une bourse de 1 000 \$ lors de la remise des [prix Vox populi](#). Offerts par la Fondation Jean-Charles-Bonenfant en collaboration avec Élections Québec et l'Assemblée nationale, ces prix récompensent dix conseils d'élèves qui ont favorisé la démocratie au sein de leur école.



Le conseil d'élèves de l'école secondaire Pierre-de-Lestage, à Berthierville (Groupe CNW/Élections Québec)

« Comme les sciences ou les mathématiques, la démocratie, ça s'apprend. Nous ne devenons pas des citoyens actifs et engagés du jour au lendemain. L'école est une microsociété, c'est un milieu très riche pour faire vivre des expériences démocratiques concrètes aux jeunes », explique le directeur général des élections, Jean-François Blanchet.

En mettant en place de bonnes pratiques démocratiques, comme la consultation des élèves de l'école, le vote éclairé et la délibération, les conseils d'élèves profitent à l'ensemble des jeunes de même qu'à la direction de l'école, puisqu'ils influencent positivement le climat scolaire.

Le conseil d'élèves lauréat

Les membres du conseil d'élèves de l'école secondaire Pierre-de-Lestage ont mené plusieurs consultations auprès des élèves en cours d'année, comme des sondages et des tournées de classes. Ils ont ainsi pu organiser des activités répondant aux besoins et aux attentes de leurs camarades. Ils ont également été en mesure de défendre les points de vue des élèves lors des rencontres du conseil d'établissement.

Dans la communauté, le conseil a organisé une collecte de denrées pour aider les familles démunies de la MRC de D'Autray, en partenariat avec des organismes locaux. Pour chaque denrée remise, les élèves recevaient un coupon de tirage pour participer à une nuit à l'école, une activité organisée par leur conseil.

Ces initiatives inspirantes illustrent bien le sens du devoir et l'engagement des membres du conseil envers le bien-être et l'amélioration de la vie scolaire et sociale.

Le programme Vox populi

Les prix Vox populi récompensent des écoles membres du programme [Vox populi : Ta démocratie à l'école](#). Ce programme, qui est offert sans frais par Élections Québec, accompagne les écoles qui mettent en place un conseil d'élèves, puis il outille les jeunes élues et élus pour qu'ils incarnent des valeurs démocratiques comme la liberté d'expression, le respect, l'entraide, l'équité et l'engagement dans leur milieu scolaire. Il aborde divers thèmes, dont le rôle de représentante ou représentant, le fonctionnement du conseil, la démarche de réalisation d'un projet collectif et le dialogue.

Au cours de l'année scolaire 2023-2024, le programme Vox populi a soutenu les conseils d'élèves de plus de 295 écoles primaires et secondaires du Québec, donc près de 4 000 jeunes élus. Il compte 30 écoles membres de plus que l'année dernière. Le programme gagne du terrain depuis son lancement, en 2015.

À propos d'Élections Québec

Élections Québec est une institution impartiale et indépendante qui a pour mission d'assurer l'intégrité, la transparence et la fiabilité des élections et de contribuer à la vitalité de la démocratie québécoise. Elle produit une diversité de [programmes et contenus éducatifs](#) sur les élections, sur le droit de vote et sur la participation à la vie démocratique.

Abonnez-vous à notre [infolettre](#) pour recevoir nos communiqués de presse par courriel.

SOURCE Élections Québec

Renseignements: Source : Service des relations avec les médias, Élections Québec, 418 644-3320 ou 1 888 870-3320, servicemedias@electionsquebec.qc.ca

Vox populi

Prix Vox populi

Lauréats 2024

L'équipe de Vox populi : Ta démocratie à l'école! est très heureuse de vous dévoiler les 10 conseils d'élèves récipiendaires d'un prix Vox populi et d'une bourse de 1 000\$ offert par la Fondation Jean-Charles Bonenfant, en collaboration avec Élections Québec et l'Assemblée nationale.

Cette année encore, les membres des conseils d'élèves lauréats ont su incarner les valeurs démocratiques comme la liberté d'expression, le respect, l'entraide, l'égalité et l'engagement, dans leur milieu scolaire, à travers des initiatives inspirantes. Découvrez-les dès maintenant!

Primaire

[École Paul-De Maricourt](#)

Longueuil, Montérégie

Entraide et écoute pour un premier conseil d'élèves rassembleur

Au cours de sa toute première année d'existence, le conseil d'élèves de l'école Paul-De Maricourt a démontré un engagement exceptionnel. Les membres du conseil ont instauré une culture de consultation : ils ont pris en considération les idées et les demandes des élèves, comme l'amélioration du matériel et la réorganisation des activités dans la cour d'école.

Cette approche rassembleuse a permis aux élèves de se sentir véritablement consultés et écoutés, ce qui a renforcé leur volonté de s'impliquer. Grâce au conseil, quelques élèves qui sont habituellement moins impliqués ont participé aux ateliers de danse et de dessin, qui étaient animés par les plus vieux et offerts aux plus jeunes de l'école. Les actions réalisées par le conseil ont eu des effets positifs sur la qualité de vie des élèves et sur le rayonnement de l'école auprès de toute la communauté scolaire. La détermination et la créativité des jeunes élus et élues sont impressionnantes et promettent un bel avenir à ce conseil!



Responsables et membres du conseil d'élèves de l'école Paul-De Maricourt

[École internationale des Apprenants](#)

Saint-Laurent, Montréal

Le respect et la collaboration entre le parti élu et le parti de l'opposition

Cette année, l'école internationale des Apprenants a mis sur pied son premier conseil d'élèves. Ne reculant devant rien, les responsables ont aidé à former un parti de l'opposition qui a travaillé de concert avec le parti élu! Cette collaboration a permis au conseil de mettre en place plusieurs moyens de communication pour recueillir les besoins des élèves et pour assurer la réalisation de ses promesses électorales.

Le conseil s'est donné pour objectif de créer un projet éducatif axé sur l'écologie. Plusieurs initiatives découlent de ce projet piloté par le conseil, dont du compostage quotidien mené par les élèves pour réduire les déchets, des séances de sensibilisation, du recyclage de piles et de batteries ainsi que des concours de dessins sur l'environnement. De plus, le conseil a facilité l'acquisition de matériel sportif et récréatif. Il a aussi permis l'ajout de nouvelles activités parascolaires à l'école, comme des ateliers informatiques, des ateliers d'art, un club de basketball et un tournoi de badminton. Voilà de belles initiatives qui contribuent à faire rayonner la démocratie et à améliorer la qualité de vie des élèves!



des Apprenants

Responsables et membres du conseil d'élèves de l'école internationale

[École Marie-Assomption](#)

Saint-Bruno-de-Guigues, Témiscamingue

L'écoute et l'engagement : les piliers du conseil d'élèves... et de la vie scolaire!

À l'an un du tout premier conseil d'élèves de l'école Marie-Assomption de Saint-Bruno-de-Guigues, les membres se sont distingués par leur dynamisme et par leur engagement envers tous les élèves. Ils se sont beaucoup impliqués, tant dans la préparation de leur campagne électorale, dans les réunions pour planifier des activités et dans la réalisation de projets.

Pour bien jouer son rôle de représentant, le conseil a sondé les élèves afin de connaître leurs idées, notamment pour les journées thématiques qui ont lieu chaque mois. Cette pratique a contribué à la popularité de ces journées. Pour bien finir l'année, les élèves ont choisi une journée thématique western, qui aura lieu au mois de juin. Au programme : danse en ligne, animaux de la ferme, décorations et collation spéciale pour tous les élèves.

Le projet Acti-Leaders prouve lui aussi l'engagement du conseil envers la vie scolaire. Le conseil a relancé ce projet, qui était éteint depuis la pandémie, afin de briser l'isolement de certains élèves de l'école. Les plus grands de l'école organisent des activités pour faire bouger les plus jeunes, en groupe, dans la cour de récréation. Ces journées créatives et divertissantes contribuent à l'atmosphère vibrante de l'école!



Membres du conseil d'élèves de l'école Piché-Dufrost

[École du Boisé](#)

Sept-Îles, Côte-Nord

Un conseil d'élèves inclusif et à l'écoute

L'école du Boisé a déjà plusieurs belles réalisations à son actif, comme une classe extérieure, des jardins intérieurs et extérieurs, des ateliers culinaires et un élevage d'œufs de saumon en aquarium. Ces projets témoignent d'une belle collaboration et d'une excellente communication entre le conseil, les élèves, le personnel enseignant et la direction.

Cette année encore, la collaboration et la communication ont été exemplaires! Le conseil d'élèves de l'école s'est démarqué par son écoute et par sa démarche de consultation auprès des élèves pour améliorer la vie scolaire. Après avoir mené un sondage dans l'école, les membres du conseil ont déterminé les projets prioritaires, comme la promotion de l'écologie, le verdissement de la cour d'école, la clarification des règles de cette cour et l'organisation d'événements variés. Le conseil a aussi pris soin de faire vivre des expériences inclusives à tous les élèves lors des activités : il a notamment fabriqué des cartes anonymes pour le courrier du cœur afin de donner de l'attention aux élèves qui n'avaient pas reçu de courrier de leurs camarades. Les jeunes membres du conseil apportent une réelle valeur ajoutée à la vie scolaire et ils font vivre la démocratie et le plaisir dans l'ensemble de l'école!



Responsables et membres du conseil d'élèves de l'école du Boisé

Secondaire

[École secondaire De Rochebelle](#)

Québec, Capitale-Nationale

Augmenter l'inclusion et la représentativité à l'école pour un conseil égalitaire

Forts de plus de 30 ans d'existence, les cinq conseils d'élèves de l'école secondaire De Rochebelle, qui compte 2 330 élèves répartis dans cinq pavillons, ont entrepris de grands changements dans leur organisation pour améliorer l'égalité et la représentativité. Au sein de leurs conseils, les membres ont augmenté le nombre de postes de représentantes et représentants du programme Monde et passion pour le rendre équivalent à celui du programme Éducation internationale. Ils ont aussi créé des postes d'élues et d'élus pour les élèves du programme de francisation, qui ont maintenant des voix dans les conseils!

Outre cette nouvelle structure, qui donne plus de responsabilités et de pouvoir aux jeunes, les conseils ont organisé une cérémonie d'assermentation mémorable et réalisé des projets répondant aux besoins exprimés par les élèves. Par exemple, à la demande d'élèves, les conseils ont installé des distributeurs de produits menstruels gratuitement dans les toilettes des filles. De plus, les jeunes membres dirigent leur conseil respectif, gèrent leur budget et prennent des décisions ensemble pour créer des projets ou pour mettre en place des pratiques démocratiques. Ces initiatives ont favorisé une participation inclusive à la vie politique de l'école et ont fait vivre la démocratie!



Responsables et membres du conseil d'élèves de l'école secondaire De Rochebelle

[École Pierre-de-Lestage](#)

Berthierville, Lanaudière

Un conseil impliqué auprès des élèves et des familles de sa communauté

Les membres du conseil d'élèves de l'école secondaire Pierre-de-Lestage ont été très actifs dans l'amélioration de la vie scolaire et communautaire de la MRC de D'Autray!

Au sein de l'école, le conseil a mené plusieurs consultations auprès des élèves en cours d'année, comme des sondages et des tournées de classes. Ces échanges ont permis de recueillir les opinions des élèves et d'organiser plusieurs activités répondant à leurs besoins et à leurs attentes. Lors des rencontres du conseil d'établissement, le conseil a fièrement représenté les élèves de l'école en défendant leurs points de vue pour faire entendre leur opinion.

Dans la communauté, le conseil a organisé une collecte de denrées pour aider les familles démunies de la MRC, en partenariat avec des organismes locaux. Pour chaque denrée remise, les élèves recevaient un coupon de tirage pour participer à une nuit à l'école, organisée par leur conseil. Une belle façon de les remercier et de multiplier les dons pour aider la communauté! Ces initiatives inspirantes illustrent bien le sens du devoir et l'engagement des membres du conseil envers le bien-être et l'amélioration de la vie scolaire et sociale.



Membres du conseil d'élèves de l'école Pierre-de-Lestage

[Académie Sainte-Thérèse](#)

Sainte-Thérèse, Laurentides

Un vent de changement pour une meilleure culture démocratique

Cette année, le conseil d'élèves de l'académie Sainte-Thérèse s'est démarqué en adaptant son fonctionnement pour promouvoir une meilleure culture démocratique au sein de l'école. Le conseil a apporté d'importantes corrections à sa charte à la suite d'un bilan rigoureux sur la période électorale. Il a organisé deux assemblées générales ouvertes au public et donné une grande visibilité aux rôles des représentantes et représentants, aux réalisations du conseil et à plusieurs projets de loi. Le comité exécutif du conseil a même renégoциé l'entente de collaboration avec la direction afin d'accroître la voix des élèves : trois représentants du comité exécutif sont maintenant invités aux réunions du comité de gestion de l'école.

En parallèle, les élues et élus ont contribué à améliorer le quotidien des élèves en faisant avancer plusieurs dossiers, comme l'ajout d'un programme de basketball parascolaire, l'installation de climatiseurs dans les classes, la bonification du menu de la cafétéria et divers projets de verdissement de l'école. Ce vent de changement a eu un effet positif sur toute l'école!

[École de la Nouvelle-Ère](#)

Gatineau, Outaouais

Un conseil créatif qui s'adapte rapidement

Inaugurée en 2021 à Gatineau, l'école de la Nouvelle-Ère peut compter sur un conseil d'élèves exceptionnellement engagé et créatif. Face à divers défis, comme la grève, les moyens de pression et une culture d'appartenance en développement, le conseil a maintenu sa motivation et organisé des activités rassembleuses pour tous les élèves.

Des événements qui étaient initialement prévus pour Noël ont dû être annulés en raison des grèves. Ils ont été transformés en d'autres festivités, comme le bal de la Saint-Valentin, qui a connu un grand succès : plus de 300 personnes y ont participé et une collecte de fonds y a été organisée pour les finissants. À la suite d'une consultation menée auprès des élèves, le conseil a créé un café étudiant relaxant, qui offre des collations, ainsi que des ateliers de zoothérapie et d'art-thérapie pour aider les élèves à gérer le stress des examens. Le conseil a pu réaliser ce projet grâce à une demande de financement que ses membres ont rédigée et soumise à l'Agence de la santé publique du Canada.

Toutes ces initiatives prouvent que le conseil souhaite être proche des élèves et développer leur sentiment d'appartenance à l'école. Les membres ont un bel esprit d'initiative ainsi qu'une créativité et une motivation à toute épreuve!



l'école de la Nouvelle-Ère

Responsable et membres du conseil d'élèves de

[École Saint-Georges](#)

Senneville, Montréal

L'ouverture aux autres et le plaisir de s'impliquer à l'école

Le conseil d'élèves de l'école Saint-Georges en est à sa vingtième année d'existence. Et ce n'était pas la moindre! Les membres du conseil se sont dépassés dans leur engagement; ils ont eu recours à leur créativité pour s'adapter rapidement aux défis et à leur détermination pour promouvoir les valeurs démocratiques auprès des élèves, qui sont nombreux à être issus de l'immigration ou allophones.

Les membres du conseil ont organisé des rencontres avec les élèves pendant l'année, ce qui leur a permis de connaître les problèmes vécus par les jeunes et de trouver des solutions. Par exemple, la représentante des classes d'accueil a signalé que certains élèves ne se sentaient pas inclus dans l'école. Le conseil a donc organisé une activité par mois pour regrouper les élèves des classes d'accueil et ceux du programme régulier. Ce projet rassembleur est en adéquation avec l'une des orientations du conseil, qui vise à cultiver un climat harmonieux et à promouvoir l'inclusion.

De plus, les membres du conseil d'élèves ont organisé quatre rencontres sans accompagnateur, avec un ordre du jour établi et la prise de notes. Ils ont même proposé de tenir deux réunions en ligne pendant la grève. Ils ont fait preuve d'initiative et d'une grande autonomie!



Responsables et membres du conseil d'élèves de l'école Saint-Georges

Qu'est-ce que c'est?

Les prix Vox récompensent et reconnaissent l'engagement et la culture démocratique de conseils qui font une différence dans leur milieu grâce à des réalisations inspirantes. En prenant des décisions par et pour les jeunes de leur école, les membres de ces conseils contribuent à la promotion des valeurs et des pratiques démocratiques.

Prix offerts

- Écoles primaires : cinq bourses de 1000 \$;
- Écoles secondaires : cinq bourses de 1000 \$.

Au total, 10 000 \$ seront remis en bourses.

Conditions d'admissibilité

- L'école doit avoir adhéré au programme Vox populi : Ta démocratie à l'école! pour l'année scolaire 2023-2024;
- L'école ne doit pas avoir été lauréate d'un prix Vox populi en 2023;
- Les membres du conseil d'élèves et la direction de l'école doivent collaborer à la préparation du dossier de candidature.

La période de mise en candidature s'est terminée le mercredi 17 avril 2024.

Dévoilement des lauréats

Nous avons communiqué avec les responsables des conseils d'élèves lauréats en début mai. Les lauréats ont été dévoilés le 23 mai 2024.

Si vous avez des questions, communiquez avec l'équipe de Vox populi :

- 1 844 644-1090, poste 3440
- voxpopuli@electionsquebec.qc.ca

PARC IMMOBILIER DES CÉGÉPS

LES DEUX TIERS DES BÂTIMENTS EN MAUVAIS ÉTAT

(LCP) «Le parc immobilier des cégeps se détériore grandement», a déclaré la vérificatrice générale au moment de présenter son nouveau rapport à l'Assemblée nationale.

«Les deux tiers des bâtiments des cégeps sont en mauvais état et les investissements prévus ne permettront pas de renverser la situation», selon Guylaine Leclerc.

Un montant de 608,6 millions \$ est prévu en maintien des actifs de 2023-2024 à 2027-2028 alors que 1,7 milliard \$ seraient nécessaires, dit-elle.

«De plus, le processus d'attribution des budgets en maintien d'actifs du ministère de l'Enseignement supérieur est inefficace, ce qui cause des problèmes pouvant aller jusqu'à la fermeture de certaines installations», constate la vérificatrice.

«Nos cégeps ont autour de 60 ans d'âge, donc c'est certain que lorsqu'il y a des situations qui sont urgentes à traiter, ça se peut qu'il y ait des fermetures. Donc, par exemple, au cégep de La Pocatière, on a fermé en 2023 la piscine, la seule piscine de la région», illustre-t-elle.

«Nous avons aussi constaté que certains cégeps font face à un déficit d'espace important, alors que d'autres sont en surplus. Or, le choix de certains agrandissements ne considère pas adéquatement les besoins réels d'espace», note Guylaine Leclerc.

«Enfin, chaque année, le ministère de l'Enseignement supérieur demande au cégep beaucoup d'informations exigeantes qui se révèlent finalement peu utiles.»

La vérificatrice générale recommande notamment au ministère de l'Enseignement supérieur de «disposer de toute l'information pour bien connaître l'état des bâtiments et pour évaluer les investissements nécessaires afin d'en assurer le bon état et la pérennité, et ce, de manière à soutenir les autorités gouvernementales dans leur prise de décision».

De plus, elle lui demande d'effectuer «les démarches nécessaires afin que le budget en maintien d'actifs soit attribué au moment opportun et en fonction des besoins, notamment auprès du Secrétariat du Conseil du trésor».

ÉCHANGE AVEC LA MINISTRE

Durant la période de questions, hier, la députée Michelle Setlakwe du Parti libéral a interpellé la ministre de l'Enseignement supérieur sur ces nouveaux constats de la

vérificatrice générale.

«L'objectif du gouvernement de ramener à 70 % la proportion des bâtiments dans un état satisfaisant, d'ici 2026, a été établi sans analyse. C'est le constat de la vérificatrice générale, c'est alarmant», dit l'élue.

«On a un système de base de données qu'on va mettre en place», promet Pascale Déry.

Quant au déficit de maintien des actifs, «le gouvernement est conscient du rattrapage qu'il y a à faire, mais on a un 2,1 milliards \$, justement, au PQI qui est là pour, justement, s'attaquer au déficit», affirme la ministre.

«Il y a aussi le solde de fonds des cégeps. On parle d'un solde de fonds de 400 millions \$. Avec tous ces montants-là et ces investissements-là, on va être capable de résorber une grande partie du déficit en maintien d'actifs au cours des prochaines années», croit-elle.

«Il y a des cas particuliers. Il y a des facteurs externes, il y a plusieurs facteurs externes. Il n'y a rien d'arbitraire dans le choix de ce qu'on fait en maintien d'actifs, rien d'arbitraire. C'est un processus extrêmement rigoureux qu'on suit», assure Pascale Déry.

Néanmoins, «il y a des mécanismes qui ont été mis en place et ces mécanismes-là sont perfectibles, je le reconnais».

-/-/-/-/-